



Éducation
Direction des services
acadiens et de langue française

Sciences politiques 12^e année

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme d'études du cours « Sciences politiques 12^e année » : 2008

Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse 2008

Préparé par le Conseil scolaire acadien provincial

Approuvé par la Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation,
Province de la Nouvelle-Écosse.

Les auteurs ont fait tout leur possible pour indiquer les sources d'origine et pour respecter
la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ont eu lieu,
prière d'en aviser le Conseil scolaire acadien provincial
au (902) 769-5475 pour qu'elles soient rectifiées.

Données relatives au catalogage

Vedette principale au titre : Sciences politiques 12^e année / Nouvelle-Écosse. Ministère de l'Éducation

ISBN : 1-55457-072-7

La reproduction du contenu de ce document est autorisée dans sa totalité ou en partie,
dans la mesure où elle s'effectue dans un but non commercial et qu'elle indique clairement
que ce document est une publication du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).

Table des matières

Avant-propos	vii
Cadre théorique	
Contexte de l'éducation publique	
Finalité de l'éducation publique	3
Buts et objectifs de l'éducation publique	3
Philosophie des programmes d'études	5
Résultats d'apprentissage transdisciplinaires.....	6
Énoncé de principe relatif au français parlé et écrit.....	10
Énoncé de principe relatif à l'évaluation fondée sur les résultats d'apprentissage	11
Énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications	11
Contexte de la discipline	
Définition et rôle de la discipline.....	12
Nature de l'apprentissage.....	12
Nature de l'enseignement	14
Buts et résultats d'apprentissage généraux de la discipline	16
Progression de la discipline	18
Composantes pédagogiques du programme d'études	
Profil psychopédagogique de l'élève	20
Résultats d'apprentissage transdisciplinaires reliés aux programmes d'études.....	21
Résultats d'apprentissage généraux des programmes d'études.....	24
Résultats d'apprentissage spécifiques.....	24
Plan d'études	
Introduction.....	31
Le pouvoir.....	39
Les idéologies	51
Les systèmes gouvernementaux.....	63
La citoyenneté et la participation.....	73
Les défis politiques contemporains	87
Le projet de synthèse	101
Annexes	
Annexe 1 : Introduction	107
Annexe 2 : Le pouvoir	115
Annexe 3 : Les idéologies.....	119
Annexe 4 : Les systèmes gouvernementaux	127
Annexe 5 : La citoyenneté et la participation	141
Annexe 6 : Les défis politiques contemporains	147
Annexe 7 : Le projet de synthèse.....	165
Références bibliographiques	
Bibliographie	181

AVANT-PROPOS

Ce document est destiné au conseil scolaire, au personnel administratif des écoles et au personnel enseignant. Il présente les buts, le contenu et la démarche pédagogique du programme de sciences politiques 12 offert dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial.

Le programme d'études *Sciences politiques 12^e année* a été élaboré pour les élèves du secondaire 2^e cycle des écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

La Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse désire remercier ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

N.B. *Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

CADRE THÉORIQUE

CADRE
THÉORIQUE

CADRE THÉORIQUE

Contexte de l'éducation publique

Finalité de l'éducation publique

L'éducation publique en Nouvelle-Écosse vise à permettre à tous les élèves d'atteindre leur plein potentiel sur les plans cognitif, affectif, physique et social en disposant de connaissances, d'habiletés et d'attitudes pertinentes dans divers domaines qui leur permettront d'apporter une contribution positive à la société en tant que citoyens avertis et actifs.

Buts et objectifs de l'éducation publique

Les buts et les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

- **acquérir le goût de l'excellence** : le goût de l'excellence s'acquiert en développant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en fournissant l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité, la rigueur et l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités individuelles et collectives, le sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.
- **acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales nécessaires pour comprendre et exprimer des idées** : la langue maternelle constitue un instrument de communication personnelle et sociale de même qu'un moyen d'expression des pensées, des opinions et des sentiments. L'éducation publique doit développer chez l'élève l'habileté à utiliser avec efficacité cet instrument de communication et ce moyen d'expression. De la même manière, l'apprentissage de la langue seconde officielle ou d'autres langues, doit rendre l'élève apte à communiquer aussi bien oralement que par écrit dans celles-ci.
- **acquérir les attitudes, les connaissances et les habiletés essentielles à la compréhension des structures mathématiques** : ces connaissances et ces habiletés aident l'élève à percevoir les mathématiques comme faisant partie d'un tout. Il peut alors appliquer les régularités et la pensée mathématique à d'autres disciplines et résoudre des problèmes de façon rationnelle et intuitive, tout en acquérant l'esprit critique nécessaire à l'exploration de situations mathématiques.
- **acquérir des connaissances et des habiletés scientifiques et technologiques** : ces connaissances et ces habiletés, acquises par l'application de la démarche scientifique, aident l'élève à comprendre, à expliquer et à mettre en question la nature en vue d'en extraire les informations pertinentes et une explication des phénomènes. Elles l'aident également à vivre dans une société scientifique et technologique et à s'éveiller aux réalités de son environnement naturel et technologique.
- **acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à la formation personnelle et sociale** : l'épanouissement de la personne inclut l'affirmation de soi, la possibilité de s'exprimer et d'agir, la conviction dans la recherche de l'excellence, la discipline personnelle,

la satisfaction qu'engendre la réussite et la capacité de participer à l'élaboration de la culture et à la construction d'une civilisation. Ces connaissances et ces attitudes aident l'élève à réfléchir et à agir de façon éclairée dans sa vie en tant qu'individu et en tant que membre d'une société.

- **acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour se maintenir en bonne santé** : l'élève doit régulièrement prendre part à des activités physiques et comprendre la biologie humaine et les principes de la nutrition en acquérant le savoir, les compétences et les attitudes nécessaires au développement physique et psychologique et au maintien d'un corps et d'un esprit sains.
- **acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes reliées aux divers modes d'expression artistique** : l'expression artistique entraîne notamment la clarification et la restructuration de la perception et de l'expérience personnelle. Elle se manifeste dans les arts visuels, la musique, le théâtre, les arts et la littérature, ainsi que dans d'autres domaines où se développent les capacités d'expression, de créativité et de réceptivité de l'élève. Elle conduit à une appréciation des arts et au développement du sens de l'esthétique.
- **acquérir des attitudes susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits des personnes et des peuples** : ce but est étroitement relié à l'harmonie entre les groupes et à l'épanouissement personnel, à la reconnaissance de l'égalité entre les sexes, et au renforcement de l'ouverture au monde par le biais, entre autres, de la connaissance de la réalité locale et mondiale, du contact avec son patrimoine culturel et celui des autres, de la prise de conscience de l'interdépendance planétaire et de l'appréciation des différences individuelles et culturelles.
- **acquérir les habiletés et les attitudes nécessaires pour répondre aux exigences du monde du travail** : outre l'acquisition des connaissances théoriques, des techniques nécessaires et de la capacité d'établir des rapports interpersonnels, l'élève doit acquérir de bonnes habitudes de travail, une certaine souplesse, un esprit d'initiative, des habiletés en leadership et le sens de la dignité du travail.
- **établir des rapports harmonieux avec son environnement** : il est nécessaire d'aider les nouvelles générations à comprendre l'interdépendance de l'écologie et du développement économique, à acquérir les compétences permettant d'établir un équilibre entre les deux et d'accroître l'engagement à participer à la recherche d'un avenir durable. Cela exige de l'élève qu'il soit informé et se soucie de la qualité de l'environnement, de l'utilisation intelligente des richesses naturelles et du respect de tout ce qui est vivant.
- **acquérir les habiletés d'adaptation au changement** : il est essentiel de préparer l'élève à prendre pied dans un monde en mutation et dans une société de plus en plus exigeante en développant ses capacités

d'autonomie, la conscience de ses forces et de ses faiblesses et sa capacité de s'adapter aux changements et de trouver ses propres solutions aux problèmes sociaux et environnementaux.

- **poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie** : le système d'éducation publique doit être vu comme étant une étape qui prépare l'élève à poursuivre des études ultérieures ou, mieux encore, à poursuivre une formation qui devra être continue. Ce but peut être atteint en amenant l'élève à penser de façon créative et personnelle et en le guidant vers l'acquisition de méthodes efficaces d'étude, de travail et de recherche.
- **considérer la langue et la culture comme les pivots de son apprentissage** : le système d'éducation publique de langue française doit faire en sorte que l'élève acquière et maintienne la fierté de sa langue et de sa culture et reconnaisse en ces dernières des éléments clés de son identité et de son appartenance à une société dynamique, productive et démocratique.

Philosophie des programmes d'études

Le monde actuel est le théâtre de changements fondamentaux. Une éducation de qualité permettra aux élèves de la Nouvelle-Écosse de s'intégrer à ce monde en perpétuelle évolution. La qualité de l'éducation se mesure par l'excellence de chaque cours qui est offert aux élèves et par la qualité et la pertinence du programme d'études qui le guide. C'est dans le cadre des résultats d'apprentissage proposés dans le programme d'études que les élèves vivront des expériences riches et concrètes.

Le *Programme des écoles publiques* est un outil qui sert d'encadrement à l'ensemble des programmes des écoles acadiennes de la province. Entre autres, il énonce les principes relatifs à la nature de l'apprentissage et de l'enseignement. Il précise en quoi l'apprentissage :

- se produit de différentes manières;
- est fondé et influencé par l'expérience et les connaissances antérieures;
- est influencé par le climat du milieu d'apprentissage;
- est influencé par les attitudes vis-à-vis des tâches à accomplir;
- est un processus en développement;
- se produit par la recherche et la résolution de problèmes;
- est facilité par l'utilisation d'un langage adapté à un contexte particulier.

De même, le *Programme des écoles publiques* précise en quoi l'enseignement devrait :

- être conçu de manière à ce que le contenu soit pertinent pour les élèves;
- se produire dans un climat favorisant la démarche intellectuelle;
- encourager la coopération entre les élèves;
- être axé sur les modes de raisonnement;
- favoriser divers styles d'apprentissage;
- fournir des occasions de réflexion et de communication.

Les programmes d'études sont largement inspirés de ces principes fondamentaux de l'apprentissage et de l'enseignement. Ils tiennent également compte de la diversité des besoins des élèves qui fréquentent les écoles et préconisent des activités et des pratiques débarrassées de toute forme de discrimination. Les pistes qui y sont proposées encouragent tous les élèves à participer et les amènent à travailler dans une atmosphère de saine collaboration et d'appréciation mutuelle.

Depuis quelques années, les programmes d'études sont élaborés à partir de résultats d'apprentissage. Ces derniers sont essentiels pour déterminer les contenus d'apprentissage et permettent également d'évaluer à la fois le processus emprunté par l'élève et le produit de son apprentissage. C'est ce qu'on appelle « évaluer à partir des résultats d'apprentissage ». Ainsi, chaque programme d'études propose un large éventail de stratégies d'appréciation du rendement de l'élève.

Les résultats d'apprentissage qui sont énoncés dans les programmes d'études doivent également être exploités de manière à ce que les élèves fassent naturellement des liens entre les différentes matières qui leur sont enseignées. Ces résultats d'apprentissage invitent le personnel enseignant à profiter de toutes les occasions qui se présentent de combiner les matières et accordent une attention particulière à l'utilisation judicieuse et efficace des technologies de l'information et des communications.

Enfin, les programmes d'études destinés aux élèves des écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse font une place importante au développement d'une identité liée à la langue française. Dans l'ensemble des programmes des écoles, il est fondamental que l'élève prenne conscience de son identité et des caractéristiques qui la composent. C'est grâce à des programmes d'études qui reflètent sa réalité que l'élève pourra déterminer les valeurs qui font partie de son identité et découvrir de quelle manière il pourra contribuer à l'avenir de sa communauté.

Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires assurent une vision homogène nécessaire à l'adoption d'un programme d'études cohérent et pertinent. Ils permettent de préciser les résultats d'enseignement à atteindre et d'établir un fondement solide pour l'élaboration des programmes d'études. Ces résultats d'apprentissage permettront de garantir que les missions des systèmes d'éducation provinciaux seront respectées.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires constituent un ensemble d'énoncés qui décrivent les apprentissages auxquels on s'attend de la part de tous les élèves à la fin de leurs études secondaires. Les élèves seront en mesure de poursuivre leur apprentissage pendant toute leur vie. Les auteurs de ces résultats présumant que les élèves ont besoin d'établir des liens entre les diverses matières s'ils veulent être en mesure de répondre aux exigences d'un monde en constante évolution.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires préparent les élèves à affronter les exigences de la vie, du travail, des études et du 21^e siècle.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires suivants forment le profil de formation des finissants des écoles publiques de langue française au Canada atlantique :

Civisme

Les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de montrer qu'ils comprennent les systèmes politique, social et économique du Canada;
- de comprendre les enjeux sociaux, politiques et économiques qui ont influé sur les événements passés et présents et de planifier l'avenir en fonction de ces connaissances;
- d'expliquer l'importance de la mondialisation de l'activité économique par rapport au regain économique et au développement de la société;
- d'apprécier leur identité et leur patrimoine culturels, ceux des autres et l'apport du multiculturalisme à la société;
- de définir les principes et les actions des sociétés justes, pluralistes et démocratiques;
- d'examiner les problèmes reliés aux droits de la personne et de reconnaître les formes de discrimination;
- de comprendre la notion de développement durable et ses répercussions sur l'environnement.

Communication

Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement et d'apprendre et de communiquer efficacement.

Les finissants seront capables, par exemple :

- d'explorer, d'évaluer et d'exprimer leurs propres idées, leurs connaissances, leurs perceptions et leurs sentiments;
- de comprendre les faits et les rapports présentés sous forme de mots, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux;
- d'exposer des faits et de donner des directives de façon claire, logique, concise et précise devant divers auditoires;
- de montrer leur connaissance de la deuxième langue officielle du Canada;
- de trouver, de traiter, d'évaluer et de communiquer des enseignements;
- de faire une analyse critique des idées transmises par divers médias.

Technologie

Les finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de montrer qu'ils comprennent les applications technologiques et d'appliquer les technologies appropriées à la solution de problèmes.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de trouver, d'évaluer, d'adapter, de créer et de communiquer des renseignements en utilisant des technologies diverses;
- de montrer qu'ils comprennent les technologies existantes ou en voie de développement et de les utiliser;
- de montrer qu'ils comprennent l'impact de la technologie sur la société;
- de montrer qu'ils comprennent les questions d'ordre moral reliées à l'utilisation de la technologie dans un contexte local et global.

Développement personnel

Les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de faire la transition au marché du travail et aux études supérieures;
- de prendre des décisions éclairées et d'en assumer la responsabilité;
- de travailler seuls et en groupe en vue d'atteindre un objectif;
- de montrer qu'ils comprennent le rapport qui existe entre la santé et le mode de vie;
- de choisir parmi un grand nombre de possibilités de carrières;
- de faire preuve d'habiletés d'adaptation, de gestion et de relations interpersonnelles;
- de faire preuve de curiosité intellectuelle, d'un esprit d'entreprise et d'un sens de l'initiative;
- de faire un examen critique des questions d'ordre moral.

Expression artistique

Les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Les finissants seront capables, par exemple :

- d'utiliser diverses formes d'art pour formuler et exprimer des idées, des perceptions et des sentiments;
- de montrer qu'ils comprennent l'apport des arts à la vie quotidienne et économique, ainsi qu'à l'identité et à la diversité culturelle;
- de montrer qu'ils comprennent les idées, les perceptions et les sentiments exprimés par autrui dans l'art sous diverses formes;
- d'apprécier l'importance des ressources culturelles (théâtre, musées et galeries d'art, entre autres).

Langue et culture françaises

Les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, des Acadiens et des autres francophones à la société canadienne. Ils reconnaîtront que leur langue et leur culture constitue la base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit dans un français correct en plus de manifester le goût de la lecture et de la communication en français;
- d'accéder aux informations en français provenant des divers médias et de les traiter;
- de faire valoir leurs droits et d'assumer leurs responsabilités en tant que francophones;
- de montrer qu'ils comprennent la nature bilingue du Canada et les liens d'interdépendance culturelle qui façonnent le développement de la société canadienne.

Résolution de problèmes

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de recueillir, de traiter et d'interpréter des renseignements de façon critique afin de faire des choix éclairés;
- d'utiliser, avec souplesse et créativité, diverses stratégies en vue de résoudre des problèmes;
- de résoudre des problèmes seuls et en groupe;
- de déceler, de décrire, de formuler et de reformuler des problèmes;
- de formuler et d'évaluer des hypothèses;
- de constater, de décrire et d'interpréter différents points de vue, en plus de distinguer les faits des opinions.

Énoncé de principe relatif au français parlé et écrit

Comme le disent si bien Dalley et d'Entremont : « l'école francophone et acadienne est aux prises avec un paradoxe linguistique : elle a la responsabilité de rendre l'apprentissage du standard accessible à tous, tout en sauvegardant une identité qui trouve le plus souvent son expression dans une autre langue »¹. Cette autre langue, c'est une variation linguistique qui se distancie du français standard à un degré plus ou moins grand, selon la communauté dans laquelle elle se trouve. Il est tout à fait normal que l'élève d'Halifax, de la baie Sainte-Marie, de Chéticamp ou de Pubnico ne se retrouve pas tout à fait dans le français standard. Qu'il s'agisse du lexique, de la syntaxe ou de l'accent, son français parlé, qui est sa vraie première langue, vient de sa famille et par conséquent de la variété communautaire de ses parents. **Il faut absolument tenir compte de cette réalité et en aucun cas l'école ne doit dénigrer cette variété régionale.** Si elle le fait, elle risque d'aliéner l'élève et faire de lui un de ceux pour qui la langue française devient un élément affectif négatif. On risque alors de perdre cet élève puisque, se considérant inférieur à cause de sa langue, il s'en ira vers une autre, qui ne possède pas cette charge négative pour lui. Au contraire, l'école doit reconnaître la valeur de la variété régionale et s'appuyer sur elle pour faire comprendre à l'élève la différence, ce qui lui permettra de se sentir beaucoup mieux vis-à-vis de cette langue, qui fait, qu'on le veuille ou non, partie intégrante de son identité. À partir de là, l'élève se trouvera dans un état affectif beaucoup plus positif, ce qui lui permettra d'avancer plus facilement dans l'apprentissage du français standard parlé et écrit.

Ce français standard, langue d'enseignement dans nos écoles, est le principal véhicule d'acquisition et de transmission des connaissances, quelle que soit la discipline enseignée. C'est en français que l'élève doit prendre conscience de la réalité, analyser ses expériences personnelles et maîtriser le processus de la pensée logique avant de communiquer. Le développement intellectuel de l'élève dépend essentiellement de sa maîtrise de cette langue. À cet effet, la qualité du français standard utilisé et enseigné à l'école relève de la responsabilité de tous les enseignants, puisqu'il s'agit, pour la plupart des élèves, du seul contexte où ils entendront un français standard.

C'est au cours des diverses activités scolaires et de l'apprentissage de toutes les disciplines que l'élève enrichit sa langue et perfectionne ses moyens d'expression orale et écrite. Chaque discipline est un terrain fertile où la langue parlée et écrite peut se cultiver. Le ministère de l'Éducation sollicite, par conséquent, la collaboration de tous les enseignants en vue de favoriser l'emploi d'un français parlé et écrit de grande qualité à l'école.

Les titulaires des divers cours du régime pédagogique ont pour responsabilité de maintenir dans leur classe une ambiance favorable au développement et à l'enrichissement du français. Il importe de sensibiliser l'élève au souci de l'efficacité linguistique, tant sur le plan de la pensée que sur celui de la communication. Dans ce contexte, l'enseignant sert de modèle sur le plan de la communication orale et écrite. Il multiplie les occasions d'utiliser le français, tout en veillant constamment à sa qualité, et porte une attention toute particulière au vocabulaire technique de la discipline, ainsi qu'à la clarté et à la précision du discours oral et écrit.

¹ Phyllis Dalley et Yvette d'Entremont, *Identité et appartenance en milieu scolaire : Guide à l'intention des concepteurs de programmes*, Halifax, CAMÉF, 2004.

Énoncé de principe relatif à l'évaluation fondée sur les résultats d'apprentissage

L'évaluation et l'appréciation font partie intégrante des processus de l'apprentissage et de l'enseignement. Il est crucial d'évaluer continuellement l'atteinte des résultats d'apprentissage par les élèves, non seulement pour souligner leur réussite afin de favoriser leur rendement scolaire, mais aussi pour offrir aux enseignants un fondement pour leurs jugements et leurs décisions pédagogiques. L'évaluation adéquate des apprentissages nécessite l'utilisation d'un vaste éventail de stratégies et d'outils d'évaluation, l'agencement de ces stratégies et de ces outils de concert avec le cheminement des résultats d'apprentissage et l'équité en ce qui a trait à la mise en application à la fois de l'appréciation et de la notation. Il est nécessaire d'utiliser différents outils, notamment : l'observation, les interrogations, le journal de bord, les grilles d'évaluation du processus de résolution de problèmes et de la communication, les portfolios et les grilles d'évaluation par les pairs et d'autoévaluation. L'évaluation des apprentissages devrait permettre aux enseignants concernés de tirer des conclusions et de prendre des décisions au sujet des besoins particuliers des élèves, de leur progrès par rapport à l'atteinte des résultats d'apprentissage spécifiques et de l'efficacité du programme. Plus les stratégies, les outils et les activités d'évaluation sont adaptés aux résultats d'apprentissage, plus les jugements à porter sont significatifs et représentatifs.

Énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications

La technologie informatique occupe déjà une place importante dans notre société, où l'utilisation de l'ordinateur devient de plus en plus impérative. Les jeunes sont appelés à vivre dans une société dynamique, qui change et évolue constamment. Compte tenu de l'évolution de la société, le système d'éducation se doit de préparer les élèves à vivre et à travailler dans un monde de plus en plus informatisé.

En milieu scolaire, l'ordinateur doit trouver sa place dans tous les programmes d'études et à tous les ordres d'enseignement. C'est un puissant outil qui donne rapidement accès à une multitude d'informations touchant tous les domaines de la connaissance. La technologie moderne diversifie sans cesse les usages de l'ordinateur et l'accès en tant que moyen d'apprentissage. Aussi, l'ordinateur doit être présent dans tous les milieux d'apprentissage scolaire, au même titre que les livres, le tableau ou les ressources audiovisuelles.

L'intégration de l'ordinateur dans l'enseignement doit, d'une part, assurer le développement de connaissances et d'habiletés techniques en matière d'informatique et, d'autre part, améliorer et diversifier les moyens d'apprentissage mis à la disposition des élèves et des enseignants. Pour réaliser ce second objectif, il faut amener l'élève à utiliser fréquemment l'ordinateur comme outil de création de productions écrites, de communication et de recherche.

L'élève, seul ou en équipe, saura utiliser l'ordinateur comme moyen d'apprentissage complémentaire, en appliquant ses connaissances à la résolution de problèmes concrets, en réalisant divers types de projets de recherche et en produisant des travaux écrits dans un contexte d'information ou de création.

Contexte de la discipline

Définition et rôle de la discipline

Le but ultime du programme d'études de sciences politiques 12^e année est de permettre aux élèves de mieux comprendre la société canadienne et d'y apporter leur contribution, tout en découvrant la place qu'occupe cette société dans le monde qui les entoure. Ce programme d'études vise à sensibiliser les élèves aux réalités historiques, économiques, politiques et culturelles de la société canadienne d'hier et d'aujourd'hui.

Ce programme vise également à outiller les élèves qui devront naviguer dans un monde en constante évolution sur les plans économique, social, culturel et technologique. Il importe que les élèves puissent, entre autres, traiter des systèmes d'information, analyser des données, mener des recherches et établir des relations de cause à effet. Les élèves devraient ainsi participer pleinement à leur apprentissage.

Nature de l'apprentissage

À l'heure actuelle, on accorde de plus en plus d'importance au besoin de préparer les élèves à devenir des citoyens capables de résoudre des problèmes, de raisonner efficacement, de communiquer clairement et d'apprendre comment poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie. La question des années à venir se posera en ces termes : comment permettre à ces élèves de s'unir à ce savoir, d'en extraire le sens, d'en dégager des priorités et de l'intégrer dans leur quotidien, pour le faire vivre, le mettre en question, leur donner la possibilité de construire des communications plus vivantes d'entretenir des relations humaines saines. L'enseignement de toute discipline repose sur les principes suivants relatifs à l'apprentissage chez les élèves.

- ***L'apprentissage se produit de différentes manières*** : il est naturellement évident que chaque élève est caractérisé par une façon spécifique de penser, d'agir et de réagir. Pour cette raison, différentes situations d'apprentissage doivent être offertes aux élèves de façon à respecter leurs différences sur le plan intellectuel, cognitif, social et culturel, ainsi que leur rythme et leur style d'apprentissage.
- ***L'apprentissage est fondé sur l'expérience et les connaissances antérieures et affecté par ces dernières*** : l'apprentissage est influencé par les préjugés et les expériences personnelles et culturelles, ainsi que par les connaissances antérieures des élèves au moment de l'expérience éducative. Ils apprennent mieux lorsque les activités d'apprentissage ont un sens et sont pertinentes, réalisables, axées sur des expériences concrètes d'apprentissage et liées à des situations de la vie courante. En bref, chaque élève est capable d'apprendre et de penser.
- ***L'apprentissage est affecté par le climat du milieu d'apprentissage*** : les élèves apprennent mieux lorsqu'ils se sentent acceptés par l'enseignant et par leurs camarades de classe (Marzano, *Dimensions of Learning*, 1992, page 5). Plus le milieu d'apprentissage est sécurisant, plus les élèves se

sentent capables de prendre des risques, d'apprendre et d'acquérir des attitudes et des visions intérieures positives.

- ***L'apprentissage est affecté par les attitudes vis-à-vis des tâches à accomplir*** : les élèves s'engagent physiquement et avec émotion à accomplir des tâches mathématiques lorsque celles-ci ont un sens et sont intéressantes et réalisables. Ces tâches devraient correspondre aux talents et aux intérêts des élèves, tout en visant l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits.
- ***L'apprentissage est un processus de développement*** : La compréhension et les idées acquises par les élèves sont progressivement élargies et reconstruites au fur et à mesure que ces derniers tirent les leçons de leurs propres expériences et perfectionnent leur capacité de conceptualiser ces expériences. L'apprentissage exige de travailler activement à l'élaboration d'un sens. Il implique l'établissement des liens entre les nouveaux acquis et les connaissances antérieures.
- ***L'apprentissage se produit par la recherche et par la résolution de problèmes*** : l'apprentissage est plus significatif lorsque les élèves travaillent individuellement ou en équipes pour mettre en évidence et résoudre des problèmes. L'apprentissage, lorsqu'il se réalise en collaboration avec d'autres personnes, est une source importante de motivation, de soutien et d'encadrement. Ce genre d'apprentissage aide les élèves à acquérir une base de connaissances, d'habiletés et d'attitudes leur permettant d'explorer des concepts et des notions mathématiques de plus en plus complexes dans un contexte plus significatif.
- ***L'apprentissage est facilité par l'utilisation d'un langage adapté à un contexte particulier*** : le langage fournit aux élèves un moyen d'élaborer et d'explorer leurs idées et de les communiquer à d'autres personnes. Il leur fournit aussi des occasions d'intérioriser les connaissances et les habiletés.

Nature de l'enseignement

À la lumière des considérations précédentes touchant la nature de l'apprentissage, il est nécessaire de souligner que l'apprentissage des élèves définit l'enseignement et détermine les stratégies utilisées par l'enseignant. Dans toutes les disciplines, l'enseignement doit tenir compte des principes suivants :

- ***L'enseignement devrait être conçu de manière à ce que le contenu ait de la pertinence pour les élèves*** : il est évident que le milieu d'apprentissage est un milieu favorable à l'enseignant pour lancer la démarche d'apprentissage des élèves. C'est à lui que revient la tâche de proposer des situations d'apprentissage stimulantes et motivantes en rapport avec les résultats d'apprentissage prescrits. Il devrait agir comme un guide expert sur le chemin de la connaissance, un défenseur des idées et des découvertes des élèves, un penseur créatif et critique et un partisan de l'interaction. De cette façon, il devient un facilitateur qui aide les élèves à reconnaître ce qui est connu et ce qui est inconnu. Il facilite leurs représentations sur le sujet à l'étude et les aide à réaliser des expériences pertinentes permettant de se confronter à ces représentations. C'est ainsi que l'enseignant devient un partenaire dans le processus dynamique de l'apprentissage.
- ***L'enseignement devrait se produire dans un climat favorisant la démarche intellectuelle*** : c'est à l'enseignant de créer une atmosphère non menaçante et de fournir aux élèves de nombreuses occasions de développer les habiletés mentales supérieures, telles que l'analyse, la synthèse et l'évaluation. C'est à lui que revient la tâche de structurer l'interaction des élèves entre eux avec respect, intégrité et sécurité afin de favoriser le raisonnement et la démarche intellectuelle. Dans une telle atmosphère propice au raisonnement et à l'apprentissage, l'enseignant encourage la pédagogie de la question ouverte et favorise l'apprentissage actif par l'entremise d'activités pratiques axées sur la résolution de problèmes. Il favorise aussi l'ouverture d'esprit dans un environnement où les élèves et leurs idées sont acceptés, appréciés et valorisés et où la confiance en leurs capacités cognitives et créatives est nourrie continuellement.
- ***L'enseignement devrait encourager la coopération entre les élèves*** : tout en accordant de la place au travail individuel, l'enseignant devrait promouvoir le travail coopératif. Les élèves peuvent travailler et apprendre ensemble, mais c'est à l'enseignant de leur donner des occasions de mieux se familiariser avec les diverses habiletés sociales nécessaires pour travailler et apprendre en coopérant. Il faut qu'il crée un environnement permettant de prendre des risques, de partager le pouvoir et le matériel, de se fixer un objectif d'équipe, de développer la maîtrise de soi et le respect des autres et d'acquérir le sentiment de l'interdépendance positive. L'enseignant doit être conscient que les activités d'apprentissage coopératives permettent aux élèves d'apprendre les uns des autres et d'acquérir des habiletés sociales, langagières et

mentales supérieures. À condition d'être menées d'une façon efficace, les activités coopératives obligent les élèves à définir, à clarifier, à élaborer, à analyser, à synthétiser, à évaluer et à communiquer.

- ***L'enseignement devrait être axé sur les modes de raisonnement :*** dans un milieu actif d'apprentissage, l'enseignant devrait responsabiliser chaque élève vis-à-vis de son propre apprentissage et de celui des autres. C'est à l'enseignant que revient la responsabilité d'enseigner aux élèves comment penser et raisonner d'une façon efficace. Il devrait sécuriser et encourager les élèves à se mettre en question, à émettre des hypothèses et des inférences, à observer, à expérimenter, à comparer, à classer, à induire, à déduire, à enquêter, à soutenir une opinion, à faire des abstractions, à prendre des décisions en connaissance de cause et à résoudre des problèmes. En toute sécurité, l'enseignant devrait encourager les élèves à prendre des risques et à explorer les choses. Les élèves doivent pouvoir le faire avec la certitude que faire des erreurs ou se tromper fait partie intégrante du processus de raisonnement et d'apprentissage. Face à cette réalité, on permet aux élèves d'essayer des solutions différentes. C'est de cette façon qu'ils acquièrent, intègrent, élargissent, perfectionnent et utilisent les connaissances et les compétences et qu'ils acquièrent le raisonnement critique et la pensée créative.
- ***L'enseignement devrait favoriser tout un éventail de styles d'apprentissage :*** il faut que l'enseignant soit conscient qu'à la diversité des styles d'apprentissage correspond une diversité de styles d'enseignement. Il devrait d'abord observer ce qui permet aux élèves de faire le meilleur apprentissage. Il découvre ainsi leurs styles d'apprentissage et leurs intelligences. Ensuite, il devrait mettre en œuvre une gamme de stratégies d'enseignement efficaces. Dans la mesure du possible, il devrait mettre à leur disposition tout un éventail de ressources pertinentes et utiliser divers documents et outils technologiques, en collaborant avec le personnel de l'école et les parents comme avec les membres et les institutions de la communauté.
- ***L'enseignement devrait fournir des occasions de réflexion et de communication :*** apprendre aux élèves à réfléchir et à communiquer revient à utiliser des stratégies efficaces permettant aux élèves de découvrir le sens de la matière, en favorisant la synthèse des nouvelles connaissances et habiletés cognitives et langagières avec celles qui ont été acquises auparavant. Ces stratégies devraient aider les élèves à apprendre à raisonner d'une façon autonome et efficace et à communiquer d'une façon juste et précise à l'écrit comme à l'oral. Tout ceci permet à l'élève d'acquérir des compétences qui l'aident à devenir un apprenant durant toute sa vie.

Buts et résultats d'apprentissage généraux de la discipline

Le principal but de l'enseignement des sciences humaines est de permettre à l'élève d'acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes qui feront de lui un citoyen responsable et soucieux du bien de l'ensemble de la société. Les programmes de sciences humaines s'articulent donc autour du besoin d'une formation fondamentale sur la citoyenneté puisqu'ils visent avant tout le développement intégral du citoyen en devenir qu'est l'élève.

Les cours de sciences humaines doivent s'orienter vers une connaissance du développement de l'humanité qui inclut le passé en tant que dimension ayant un impact déterminant sur le présent et permet de mieux cibler ce qu'il sera possible de faire à l'avenir. En adoptant cette approche, l'apprentissage des sciences humaines devient une expérience de vie qui mise sur la jeunesse et qui fait d'elle le lien entre le passé et le futur. De plus, les cours de sciences humaines permettent aux élèves de nos écoles acadiennes de mieux saisir la place et le rôle qu'ils ont à jouer dans la société.

“ Comme le Petit Prince qui a appris à devenir responsable de sa rose, chaque enseignant doit se sentir responsable de l'apprenant, mais en le guidant vers la découverte de sa propre responsabilité et du vrai sens de l'autonomie. ” Rodrigue Landry

Les principes qui sous-tendent l'apprentissage en sciences humaines sont déterminants pour atteindre les résultats escomptés.

- L'étude des sciences humaines doit se rattacher à des **expériences concrètes**. Ce qui est abordé dans le cadre des cours doit créer un lien avec le vécu de l'élève. Mieux vaut, en sciences humaines, approfondir un certain nombre de concepts pertinents, plutôt que de faire un survol superficiel d'un ensemble de faits plus ou moins disparates.
- L'**intégration** est essentielle à l'étude des sciences humaines. Peu de sujets peuvent d'ailleurs être abordés sans que des liens s'établissent avec d'autres domaines de connaissance. De même, le temps et l'espace sont des composantes indissociables d'un bon apprentissage en sciences humaines.
- L'étude des sciences humaines doit favoriser l'acquisition de **valeurs sociales positives**. On peut aborder des sujets controversés dans les cours et s'en servir comme d'un tremplin pour faire acquérir aux élèves des attitudes saines. Entre autres, l'élève doit profiter des cours de sciences humaines pour bien comprendre qu'il est possible d'avoir différents points de vue, selon la perspective où l'on se situe. Le respect des différences est l'aboutissement logique de la démarche.
- L'étude des sciences humaines doit **présenter des défis** à l'élève. Que les activités suggérées se déroulent individuellement ou en groupe, elles seront motivantes et proposeront un défi à l'élève. Amener l'élève, par exemple, à élaborer des arguments pour appuyer ses dires aura plus de valeur pédagogique et d'intérêt que de se limiter à lui demander d'émettre une opinion.

- **Prendre les devants** dans la démarche permet un enseignement et un apprentissage plus percutants. Quand le processus d'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes comprend une étape de prise de décision et d'action concrète, on peut conclure que la démarche a porté ses fruits.

Progression de la discipline

Les sciences humaines à l'élémentaire

Les apprentissages en sciences humaines au premier cycle de l'élémentaire gravitent autour de trois domaines fondamentaux qui sont l'espace, le temps et la vie en société. Au fil des années, cependant, le thème général évolue pour aller du particulier au plus général, pour tenir compte du cheminement intellectuel de l'élève.

	Espace	Temps	Vie en société
Maternelle Moi	<ul style="list-style-type: none"> le milieu immédiat le personnel de l'école les salles de l'école les pièces de la maison 	<ul style="list-style-type: none"> la séquence des activités les activités propres à chaque jour les événements propres à chaque mois les signes des différentes saisons les principales étapes de sa vie 	<ul style="list-style-type: none"> le numéro de téléphone et l'adresse les différentes sortes de familles les émotions les besoins primaires les règlements le recyclage les drapeaux acadien et canadien
1^{re} année Ma famille	<ul style="list-style-type: none"> le plan de la classe le milieu : les éléments naturels et humains la position des éléments les uns par rapport aux autres 	<ul style="list-style-type: none"> les heures et demi-heures les cycles des journées, des semaines, des saisons la ligne du temps (sa naissance) les étapes de la vie, la ligne du temps (faits significatifs de sa vie) 	<ul style="list-style-type: none"> les caractéristiques de sa famille les responsabilités familiales l'amitié et l'entraide des différentes habitations les 3 R les drapeaux néo-écossais, acadien et canadien
2^e année L'école et la communauté	<ul style="list-style-type: none"> les divers types de communautés le plan de l'école la connaissance des points cardinaux l'introduction à l'échelle et aux points cardinaux le globe terrestre 	<ul style="list-style-type: none"> les cycles de vie des plantes, des animaux et des humains la ligne du temps (objets) les conditions de vie des ancêtres 	<ul style="list-style-type: none"> les métiers les services l'interdépendance des métiers les produits recyclés la publicité
3^e année Ma communauté et ma région	<ul style="list-style-type: none"> l'utilisation des points cardinaux l'échelle et la légende l'identification sur une carte des continents, des provinces atlantiques et du Canada les régions acadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> les activités reliées au changement des saisons la ligne du temps (inventions) des exemples de changements physiques et humains 	<ul style="list-style-type: none"> la comparaison de familles canadiennes et de familles d'ailleurs les conditions de vie à travers le monde l'interdépendance des pays du monde les liens entre le monde des plantes, des animaux et des humains les trois paliers de gouvernement des œuvres remarquables l'analyse de la publicité

Au deuxième cycle de l'élémentaire, on ajoute les domaines de l'économie, de la culture et de l'interdépendance.

4^e année : La Nouvelle-Écosse et le monde
5^e année : La région atlantique et le monde
6^e année : Le Canada et le monde

Domaines :

- Culture
- Économie
- Géographie
- Histoire
- Individu et société
- Interdépendance

Les sciences humaines au premier cycle du secondaire

Après une suite logique et de plus en plus élargie à l'élémentaire, les programmes d'études du secondaire entament une étude plus large encore des réalités humaines en précisant comment la planète est organisée du point de vue géographique en 7^e année et selon une perspective historique en 8^e année. En 9^e année, l'élève a l'occasion d'apprendre comment sa province et ses voisins immédiats s'insèrent dans cet univers.

7^e année	Géographie générale
8^e année	Histoire générale
9^e année	La région atlantique et le monde

Les sciences humaines au deuxième cycle du secondaire

Lorsque l'élève effectue ses choix de cours au deuxième cycle du secondaire, il doit tenir compte des deux crédits obligatoires en sciences humaines : un cours en études planétaires (Histoire planétaire 12 ou Géographie planétaire 12) et un cours en histoire canadienne (Histoire du Canada 11 ou Études acadiennes 11). L'élève peut choisir d'autres cours parmi les suivants :

10^e année	Les grandes civilisations anciennes 10 Perspectives canadiennes 10
11^e année	Études acadiennes 11 Géographie du Canada 11 Histoire de l'Europe occidentale depuis le XVI ^e siècle 11 Histoire du Canada 11
12^e année	Droit 12 Économie 12 Géographie planétaire 12 Histoire planétaire 12 Sciences politiques 12 Sociologie 12

Composantes pédagogiques du programme d'études

Profil psychopédagogique de l'élève

Afin de pouvoir dresser une image de l'apprentissage correspondant à l'âge chronologique des élèves, les enseignants doivent être conscients que toute personne est naturellement curieuse et aime apprendre. Les expériences cognitives et affectives positives (par exemple, le fait de se sentir en sécurité, d'être accepté et valorisé) suscitent leur enthousiasme et leur permettent d'acquérir une motivation intrinsèque pour l'apprentissage. Les enseignants doivent connaître les étapes du développement cognitif et métacognitif, la capacité de raisonnement des élèves et le style d'apprentissage qu'ils préfèrent. Toutefois, les personnes naissent avec des potentialités et des talents qui leur sont propres. À travers leur apprentissage et leur socialisation, les élèves effectuent des choix variables concernant la façon dont ils aiment apprendre et le rythme auquel ils sont capables de le faire.

Par conséquent, il est important, pour les enseignants de tous les niveaux, d'être conscients que le fait d'apprendre est un processus naturel qui consiste à chercher à atteindre des résultats d'apprentissage ayant une signification pour soi. Ce processus est intérieur, volitif et actif; il se définit par une découverte et une construction de sens à partir d'informations et d'expériences les unes et les autres filtrées par les perceptions, les pensées et les émotions propres de l'élève. Tout ceci nécessite une souplesse de la part de l'enseignant afin de respecter les différences entre les individus sur le plan du développement.

L'apprentissage de la langue chez l'élève sera facilité si on part de sujets qui l'intéressent et qui débouchent sur des situations concrètes. L'élève vient à l'école en ayant déjà une certaine connaissance du monde qui l'entoure et du langage oral et écrit. Ces connaissances antérieures deviennent le fondement à partir duquel se poursuit l'apprentissage de la communication orale et écrite. L'élève apprend une langue en l'utilisant; ainsi il apprend à lire et à écrire en lisant et en écrivant.

La communication est un processus qui est favorisé par l'interaction sociale des élèves à la fois avec l'enseignant et avec les autres élèves. L'enseignant doit être un modèle pour l'élève afin que ce dernier puisse améliorer la qualité de sa communication. L'enseignant doit aussi encourager l'élève à prendre des risques dans l'acquisition des quatre savoirs, car il est essentiel de prendre des risques dans le processus d'apprentissage d'une langue. L'apprentissage de la langue doit faire partie intégrante de toutes les matières à l'école. Afin de pouvoir développer ses talents, l'élève, quel que soit son âge, a besoin de recevoir des encouragements dans un environnement où règne un climat de sécurité et de respect.

L'élève doit participer activement à son apprentissage. C'est à l'enseignant de fournir les expériences et les activités qui permettront aux élèves d'élargir leur connaissance du monde dans lequel ils vivent. Ceci peut se faire en s'inspirant de thèmes tirés des autres disciplines. Plus cette connaissance sera large, plus ils auront à dire et à écrire, plus ils auront le goût et le besoin de communiquer.

L'enseignant veillera à susciter chez l'élève une prise en charge progressive de son apprentissage. On encouragera les élèves à exprimer leurs idées, à mettre en question, à expérimenter, à réfléchir aux expériences réussies et non réussies, à élaborer leur propre méthode de travail et à faire des choix. Cependant la contrainte créative fournie par l'enseignant n'est pas à négliger.

Mais, avant tout, l'enseignant doit fournir dans sa propre personne un excellent modèle de langue orale et écrite. C'est à travers le modèle de l'enseignant que l'élève prendra conscience de l'importance de la langue comme véhicule de communication.

**Résultats
d'apprentissage
transdisciplinaires
reliés aux
programmes
d'études**

Les ministères de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador ont formulé, par l'entremise du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), sept énoncés décrivant ce que tous les élèves doivent savoir et être capables de faire à l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires. Ces résultats d'apprentissage sont dits transdisciplinaires puisqu'ils ne relèvent pas d'une seule matière en particulier.

Énoncés relatifs aux sept résultats d'apprentissage transdisciplinaires du Canada atlantique
Moyens par lesquels les programmes d'études de sciences humaines contribuent à l'atteinte de ces résultats

Le civisme

Les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.

Tous les domaines en sciences politiques visent essentiellement ce résultat. Ce programme permet aux élèves d'analyser leur rôle en tant que citoyen à la fois de leur communauté et du monde.

La communication

Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.

Dans l'étude des sciences politiques, le simple fait d'explorer d'autres réalités expose automatiquement les élèves à d'autres niveaux de langue et à d'autres styles de communication. L'élève devrait également avoir l'occasion d'exprimer clairement ses pensées et ses opinions suite à des recherches et à des réflexions.

La technologie

Les finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de montrer qu'ils comprennent les applications technologiques et d'appliquer les technologies appropriées à la solution de problèmes.

Le cours de sciences politiques se doit d'exploiter les technologies de l'information et de la communication tout en favorisant un emploi judicieux de ces ressources qui donnent accès à une quantité inestimable d'informations. Il importe également d'analyser les impacts de ces technologies sur la société.

Le développement personnel

Les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Au cœur de l'apprentissage en sciences politiques se trouve le développement de la personne. Les élèves auront l'occasion de découvrir le monde qui les entoure, tout en explorant leurs centres d'intérêt et leurs valeurs.

Énoncés relatifs aux sept résultats d'apprentissage transdisciplinaires du Canada atlantique

Moyens par lesquels les programmes d'études de sciences humaines contribuent à l'atteinte de ces résultats

L'expression artistique

Les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Les sciences politiques permettent aux élèves de s'exprimer par le biais de diverses formes d'art qui font appel à leur créativité et à leur imagination. Il importe aussi d'exposer les élèves à des productions artistiques pour leur faire découvrir comment les collectivités expriment leur évolution par les arts.

La langue et la culture françaises

Les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, des Acadiens et d'autres francophones, à la société canadienne. Ils reconnaîtront leur langue et leur culture comme base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Les sciences politiques constituent la porte d'entrée par excellence pour que les élèves se sensibilisent aux réalités sociales et à leur environnement. La langue et la culture font partie du vécu des élèves qui fréquentent nos écoles. Ce programme permet aux élèves de mieux connaître leur culture et de la comparer à celles des autres. Les élèves devraient également analyser la place qu'occupe la langue dans la vie de tous les jours.

La résolution de problèmes

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

En étudiant les sciences politiques, les élèves formulent des hypothèses, comparent différentes perspectives, traitent l'information et formulent des solutions possibles aux problèmes sociaux. Ainsi, il importe de faire appel au processus de résolution de problèmes pour mesurer l'objectivité des faits et le rôle que joue la créativité.

Résultats d'apprentissage généraux du programme d'études

Les résultats d'apprentissage sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève devrait avoir acquises et améliorées à la fin du cours « Sciences politiques 12^e année ».

Le tableau qui suit présente les résultats d'apprentissage généraux pour le cours « Sciences politiques 12^e année ».

Module 1 : Introduction

L'élève sera en mesure de découvrir la méthode de recherche en sciences politiques et le concept de pouvoir politique.

Module 2 : Le pouvoir

L'élève sera en mesure d'analyser divers aspects du pouvoir politique.

Module 3 : Les idéologies

L'élève sera en mesure d'analyser les grandes idéologies politiques.

Module 4 : Les systèmes gouvernementaux

L'élève sera en mesure d'analyser divers systèmes gouvernementaux.

Module 5 : La citoyenneté et la participation

L'élève sera en mesure d'examiner le rôle du citoyen dans une société démocratique.

Module 6 : Les défis politiques contemporains

L'élève sera en mesure d'analyser les défis politiques contemporains.

Module 7 : Projet de synthèse

L'élève sera en mesure de réaliser un projet de recherche.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Les résultats d'apprentissage sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève doit avoir acquises et améliorées à la fin de la 12^e année. Ces résultats sont élaborés en fonction des résultats d'apprentissage généraux et dans le but de servir de cadre pour les résultats d'apprentissage spécifiques. Les résultats d'apprentissage spécifiques sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève doit acquérir et améliorer en explorant le cours « Sciences politiques 12^e année ».

Les pages suivantes présentent les résultats d'apprentissage spécifiques pour le cours « Sciences politiques 12^e année ».

INTRODUCTION

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

1. découvrir la méthode de recherche en science politique et le concept de pouvoir politique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 1.1 décrire les concepts de politique et de pouvoir politique;
- 1.2 employer la méthode de recherche des sciences politiques.

LE POUVOIR

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2. analyser divers aspects du pouvoir politique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 2.1 distinguer les différents types de pouvoir;
- 2.2 examiner les différents moyens d'exercer le pouvoir politique;
- 2.3. identifier les utilisations qui sont faites du pouvoir pour résoudre des conflits;
- 2.4 examiner les concepts d'autorité et de légitimité.

LES IDÉOLOGIES

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3. analyser les grandes idéologies politiques.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 3.1 décrire le concept d'idéologie et deux de ses courants les plus importants : le libéralisme et le socialisme;
- 3.2 examiner le nationalisme en tant qu'idéologie politique;
- 3.3. analyser les nouvelles idéologies.

LES SYSTÈMES GOUVERNEMENTAUX

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4. analyser divers systèmes gouvernementaux.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 4.1 examiner le concept d'État moderne;
- 4.2 décrire divers systèmes électoraux;
- 4.3 comparer divers systèmes gouvernementaux.

LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5. examiner le rôle du citoyen dans une société démocratique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 5.1 décrire les droits et les responsabilités du citoyen;
- 5.2 identifier différents moyens dont dispose le citoyen pour influencer sur les différents paliers de gouvernement;
- 5.3 décrire l'influence des médias sur le citoyen dans une société démocratique.

LES DÉFIS POLITIQUES CONTEMPORAINS

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6. analyser les défis politiques contemporains.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 6.1 identifier les grands enjeux politiques actuels;
- 6.2 analyser les défis politiques auxquels font face divers groupes minoritaires;
- 6.3 décrire l'impact de la mondialisation sur la prise de décisions politiques;
- 6.4 examiner le phénomène de la démocratisation du monde.

LE PROJET DE SYNTHÈSE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

7. réaliser un projet de recherche.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 7.1 choisir le Canada et deux autres pays et les étudier selon les notions abordées lors du cours;
- 7.2 faire une étude du concept de pouvoir politique à l'aide d'une question de recherche.

PLAN D'ÉTUDES

PLAN
D'ÉTUDES

INTRODUCTION

1

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

1. découvrir la méthode de recherche en sciences politiques et le concept de pouvoir politique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 1.1 décrire les concepts de politique et de pouvoir politique;
- 1.2 employer la méthode de recherche des sciences politiques.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

1.
découvrir la méthode de recherche en sciences politiques et le concept de pouvoir politique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

1.1
décrire les concepts de politique et de pouvoir politique;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **la politique** : art de diriger et de gouverner un pays. (Boudreau et Perron, p. 150 et Shively, p. 249)
- **le politique** : ce qui relève de l'exercice du pouvoir dans l'État.
- **une politique** : ensemble des règles ou des lois régissant un secteur d'activité.
- **pouvoir** : capacité d'amener une autre personne à faire ce que l'on veut, par n'importe quel moyen. (Boudreau et Perron, p. 153 et Shively, p. 250)
- **politologue (ou politologue)** : spécialiste de la science politique.
- **politicien** : personne qui exerce une action politique dans le gouvernement ou dans l'opposition.
- **science politique** : domaine d'étude qui a pour seule tâche d'analyser la politique, celle de l'État en particulier. (Shively, p. 251)
- **l'État** : entité politique fondamentale (pays, nation). Groupement humain fixé sur un territoire déterminé, soumis à une même autorité.
- **prise de décision générale** : action de faire un choix parmi plusieurs options afin d'apporter une solution à un problème donné.
- **consensus** : accord entre toutes, ou quasiment toutes, les parties impliquées, sans qu'il soit vérifié formellement par un vote.

Suggérer aux élèves un scénario qui exige qu'une décision soit prise par le groupe. Voici quelques exemples : le conseil des étudiants se voit accordé 200 \$ par l'école; il faut décider, en tant que groupe comment l'argent va être utilisé et il faut justifier les choix du groupe. (Les élèves doivent choisir parmi une multitude de choses – achat d'équipement sportif, achat d'équipement audiovisuel, achat de t-shirts pour les élèves, etc. – et choisir une stratégie pour prendre la décision – consensus, vote majoritaire, imposition d'une décision du chef du groupe ou d'un leader, etc.); la politique linguistique interdit aux élèves de parler anglais à l'école – que feriez-vous pour promouvoir et appuyer cette politique (les amendes, les sanctions, les récompenses ou d'autres formes de motivation?) Les élèves doivent, pendant l'activité, prendre en note la façon dont la ou les décisions ont été prises.

Demander aux élèves d'indiquer qui détient le pouvoir et comment les décisions sont prises dans les lieux ou institutions suivantes : l'école, le travail, la municipalité ou le comté, une institution religieuse, les équipes sportives, les groupes communautaires, la maison, etc.

Demander aux élèves de mettre en évidence un exemple récent de prise de décision politique d'un des trois paliers de gouvernement (municipal, provincial, fédéral).

Demander aux élèves de formuler une définition de la politique selon ses deux caractéristiques, soit la prise de décision générale et l'exercice du pouvoir. Les élèves doivent faire une comparaison entre leurs définitions et ce qu'ils ont vécu pendant les activités mentionnées ci-dessus.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves d'expliquer soit à l'oral soit à l'écrit tout leur processus de prise de décision. Comment sont-ils parvenus à prendre leur décision? Comment le pouvoir s'est-il exercé? Vérifier si les élèves ont saisi les concepts de prise de décision et de pouvoir.

Demander aux élèves de comparer deux autres lieux ou institutions pour ce qui est de la prise de décision et du pouvoir, sous la forme d'un tableau. (Voir l'annexe 1-A : « Comparaison de la prise de décisions dans deux institutions »).

Demander aux élèves de présenter un exemple récent de prise de décision politique. Vérifier la pertinence des exemples cités.

Vérifier les définitions des élèves selon les critères suivants : Tiennent-ils compte des deux caractéristiques de la politique? Font-ils le lien entre la définition et l'activité vécue en classe?

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 1-A

- Comparaison de la prise de décisions dans deux institutions

BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *Lexique de science politique*,

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.

p. 4 à 7

PHILIPS SHIVELY W., *Pouvoir et décision - Introduction à la science politique*, 2^e édition,

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.

p. 249 à 251

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

1.
découvrir la méthode de recherche en sciences politiques et le concept de pouvoir politique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

1.2
employer la méthode de recherche des sciences politiques.

Pistes d'enseignement

Présenter les différentes étapes de la méthode de recherche en sciences politiques. Distribuer l'annexe 1-B : « Les étapes de la méthode de recherche de science politique – exemple ».

Distribuer aux élèves quelques exemples de documents de sources primaires, aussi bien contemporains qu'historiques (par exemple : *la Charte canadienne des droits et libertés*, un article de journal, les sites Internet des partis politiques, un discours politique, une caricature politique, etc.). Amener les élèves à découvrir les différents aspects de l'analyse critique des documents de sources primaires en présentant l'exemple de l'annexe 1-D : « Analyse d'un document de source primaire – exemple ».

Pistes d'évaluation

Distribuer aux élèves l'annexe 1-C : « Les étapes de la méthode de recherche de science politique – fiche de l'élève ». Leur demander de choisir un sujet et de formuler une question de recherche. Voir la note « IMPORTANT » ci-dessous.

Demander aux élèves de trouver un document de source primaire et de l'analyser en utilisant l'annexe 1-E : « Analyse d'un document de source primaire – fiche de l'élève ».

IMPORTANT

À la fin du module d'introduction, les élèves s'approprient à faire deux projets de recherche importants en employant la méthode de recherche en sciences politiques. Lors du premier projet, les élèves choisiront un pays et l'étudieront selon les notions abordées en classe. L'enseignant pourra suivre les progrès des élèves en utilisant l'annexe 7 se rapportant au « Projet de synthèse » (voir annexe 7). Un deuxième projet individuel sera effectué à partir d'une question de recherche originale portant sur un sujet politique qui intéresse l'élève. Les sujets possibles sont innombrables. Toutefois, chaque étape de la méthode de recherche doit être suivie indépendamment du sujet choisi. (Voir annexe 1-C.) Notons que la question de recherche sera déterminée seulement après que le module trois du cours aura été achevé afin de permettre aux élèves de s'initier aux grands enjeux politiques et de poser une question de recherche pertinente.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 1-B

- Les étapes de la méthode de recherche de science politique – exemple.

Annexe 1-C

- Les étapes de la méthode de recherche de science politique – fiche de l'élève.

Annexe 1-D

- Analyse d'un document de source primaire – exemple.

Annexe 1-E

- Analyse d'un document de source primaire – fiche de l'élève.

Internet

- Élections Canada
- Statistiques Canada
- Vote étudiant

LE POUVOIR

2

POUVOIR

LE POUVOIR

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2. analyser divers aspects du pouvoir politique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 2.1 distinguer les différents types de pouvoir;
- 2.2 examiner les différents moyens d'exercer le pouvoir politique;
- 2.3. identifier les utilisations qui sont faites du pouvoir pour résoudre des conflits;
- 2.4 examiner les concepts d'autorité et de légitimité.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.
analyser divers aspects du pouvoir politique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.1
distinguer les différents types de pouvoir;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **pouvoir** : capacité d'amener une autre personne à faire ce que l'on veut, par n'importe quel moyen. (Boudreau et Perron, p. 153)
- **pouvoir manifeste** : forme de pouvoir qui repose sur une action observable de A qui amène B à faire ce que désire A. (Shively, p. 7)
- **pouvoir implicite** : forme de pouvoir selon laquelle B fait ce que désire A, non pas à cause des paroles ou des actions de A, mais bien, d'une part, parce B sent que A désire quelque chose et, d'autre part, parce que, pour toutes sortes de raisons, B désire faire ce que veut A. (Shively, p. 7)

Présenter aux élèves les concepts de pouvoir manifeste et implicite à l'aide d'exemples.

Exemple A :

Quand un enseignant exige un devoir d'un élève en disant qu'il aura une note de zéro si le travail n'est pas fait, on peut dire que l'enseignant exerce un pouvoir manifeste sur l'élève. En revanche, un élève qui fait ses devoirs quotidiennement même sans la menace de sanctions est sous l'influence du pouvoir implicite de l'enseignant.

Exemple B :

Dans certains pays, par exemple les pays dirigés par des dictateurs, le « droit » de vote est imposé par la force, ce qui constitue un exemple de pouvoir manifeste. Dans d'autres pays, par exemple les pays démocratiques, le droit de vote n'est pas imposé, mais un grand nombre de personnes votent quand même. C'est un exemple de pouvoir implicite.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de donner des exemples de pouvoir manifeste et de pouvoir implicite en complétant le tableau de l'annexe 2-A : « Exemples des différents types de pouvoir ». Vérifier la pertinence des exemples.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 2-A

- Exemples des différents types de pouvoir.

BOUDREAU Philippe et
PERRON Claude, *Lexique
de science politique*,

Éditions Chenelière/

McGraw-Hill, 2002.

p. 153

PHILIPS SHIVELY W.,

Pouvoir et décision -

*Introduction à la science
politique*, 2^e édition,

Éditions Chenelière/

McGraw-Hill, 2003.

p. 6 et 7

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.
analyser divers aspects du pouvoir politique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.2
examiner les différents moyens d'exercer le pouvoir politique;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **pouvoir d'injonction-coercition** : lorsque l'on force une personne à agir contre son gré. (Shively, p. 6)
- **pouvoir d'influence-incitation** : lorsque l'on offre des gratifications en contrepartie de l'acceptation du comportement suggéré. (Shively, p. 6)
- **pouvoir de persuasion** : lorsque l'on convainc une personne ou un groupe qu'il agit conformément à ses propres intérêts. (Shively, p. 7)

Faire un remue-ménages sur la question : « Que peut-on faire pour que les gens fassent ce qu'on veut? » (par exemple : on peut les forcer, les manipuler, les menacer, leur donner des pots-de-vin, faire du chantage, les encourager, les supplier, etc.)

À partir d'un exemple de l'exercice du pouvoir dans le domaine de la politique familiale, présenter des exemples de différents moyens d'exercer le pouvoir politique.

Exemples de politique familiale : Un pouvoir d'injonction-coercition s'exerce lorsqu'on oblige un adolescent à sortir les ordures de la maison sous peine de sanction, par exemple, d'interdiction de sortir le samedi soir. Un pouvoir d'influence-incitation s'exerce lorsque l'adolescent sort les ordures de la maison pour avoir une récompense, par exemple, cinq dollars. Un pouvoir de persuasion s'exerce lorsque l'adolescent se rend compte, après avoir eu une discussion avec ses parents ou ses tuteurs, des avantages qu'il y a à sortir les ordures de la maison et le fait de lui-même. Par exemple, l'adolescent se rend compte qu'il y a moins de souris ou de rats autour de la maison.

Exemples politiques : Un pouvoir d'injonction-coercition s'exerce lorsque le gouvernement exige que les automobilistes respectent les limites de vitesse sous peine de contravention et de perte du permis de conduire et de points. Un pouvoir d'influence-incitation s'exerce lorsque le gouvernement rétablit ou maintient les points des automobilistes qui respectent les limites de vitesse, ce qui permet aux compagnies d'assurance de réduire les primes d'assurance. Un pouvoir de persuasion s'exerce lorsque le gouvernement diffuse des messages en matière de sécurité routière par le biais de campagnes publicitaires incitant les automobilistes de respecter les limites de vitesse. Ces automobilistes se rendent compte qu'il faut respecter les limites de vitesse pour prévenir les accidents.

Demander aux élèves de caractériser la sorte de pouvoir exercé par un ou plusieurs des chefs suivants : Pierre Trudeau, Mahatma Gandhi, George W. Bush, Josef Staline, Adolf Hitler, Winston Churchill, Nelson Mandela, Martin Luther King, John F. Kennedy, Fidel Castro, Osama Bin Laden, Saddam Hussein, Yassar Arafat, Ariel Sharon, Lester B. Pearson, Jean Chrétien. Ils justifient leurs réponses en s'appuyant sur des extraits de versions françaises de films, des reportages, des discours, des photographies, des articles de journaux et de revues, des biographies, des annonces publicitaires, etc. Il serait préférable que les élèves incluent une photo du chef ou des chefs choisis dans leur présentation.

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence des suggestions du remue-méninges.

Demander aux élèves de donner différents moyens d'exercer le pouvoir politique en complétant le tableau de l'annexe 2-B : « Les différents moyens d'exercer le pouvoir – exemple ». Vérifier la pertinence des exemples.

Demander aux élèves de présenter le ou les chef(s) choisi(s) et la sorte de pouvoir qu'il(s) exerce(nt). Vérifier si leur justification est pertinente.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 2-B

- Les différents moyens d'exercer le pouvoir – exemple.

BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *Lexique de science politique*,

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.
p. 35

PHILIPS SHIVELY W.,
Pouvoir et décision - Introduction à la science politique, 2^e édition,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.
p. 6 et 7

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.

analyser divers aspects du pouvoir politique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.3

identifier les utilisations qui sont faites du pouvoir pour résoudre des conflits;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- la **diplomatie** : science et pratique des négociations entre les pays. Elle vise le règlement des désaccords entre États par voie de discussion et de compromis. (Boudreau et Perron, p. 60)
- un **traité** : convention signée entre deux ou plusieurs pays ou organisations, en vue d'atteindre un objectif commun : paix, sécurité, commerce, coopération, etc. (Boudreau et Perron, p. 191)
- un **accord** : convention qui met fin à un état d'hostilité, à des divergences, à un différend.
- la **médiation** : procédure de conciliation internationale organisée.
- un **tribunal** : organe institué pour trancher les litiges.
- la **force** : pouvoir de contrainte d'une personne ou d'un groupe. Pouvoir d'imposer ses vues dans une négociation, un conflit.
- la **peur** : émotion ressentie en présence ou dans la perspective d'un danger. Faire sentir cette émotion à son adversaire afin d'imposer sa volonté.

À partir d'un exemple de la façon dont on exerce le pouvoir à l'école pour résoudre un conflit entre camarades de classe, présenter des exemples des différents moyens d'utiliser le pouvoir pour résoudre des conflits politiques.

- Exemple de pouvoir scolaire : Quand deux élèves se battent dans la cours d'école, le personnel enseignant peut les séparer physiquement par la force, les menacer d'une suspension, faire appel à la médiation pacifique.

Demander aux élèves de préparer une saynète ou une bande-dessinée illustrant deux façons de régler le même conflit de la vie quotidienne.

Demander aux élèves d'analyser deux conflits politiques qui ont été résolus de façons différentes. Ils établissent les contextes historiques, définissent les types de conflit, décrivent les moyens de résolution et donnent plusieurs perspectives. (Par exemple, le conflit anglo-indien pour l'indépendance de l'Inde et le conflit entre l'Allemagne et les forces alliées lors de la Seconde Guerre mondiale sont différents. D'une part, le conflit en Inde tire ses origines du désir du peuple indien d'acquiescer son indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni. Il s'est surtout résolu par les moyens pacifiques proposés par Mahatma Gandhi. D'autre part, les origines de la Seconde Guerre mondiale remontent au traité de Versailles qui, pour les Allemands, représentait une aberration. Afin de remédier à la situation, Hitler attaque plusieurs pays européens.)

À partir des conflits cités dans l'activité ci-dessus, demander aux élèves d'indiquer les avantages et désavantages de la solution adoptée pour chacune des parties concernées. Ils constatent que la résolution du conflit ne plaît pas nécessairement à toutes les parties concernées de façon égale.

Pistes d'évaluation

Vérifier si la saynète ou la bande-dessinée illustre deux moyens de résoudre un conflit.

Vérifier si l'analyse des deux conflits met bien en évidence les contextes historiques, les types de conflit et les moyens de résolution.

Vérifier la pertinence des avantages et désavantages cités.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

BOUDREAU Philippe et
PERRON Claude, *Lexique
de science politique*,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.
p. 60 et 191

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.

analyser divers aspects du pouvoir politique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.4

examiner les concepts d'autorité et de légitimité.

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- l'**autorité** : forme de pouvoir d'influence fondée sur le statut, la compétence ou le charisme de celui qui l'exerce. (Shively, dans le glossaire)
- la **légitimité** : caractère d'un gouvernement ou d'un gouvernant dont la population reconnaît l'autorité de diriger l'État. (Shively, dans le glossaire)

Demander aux élèves de définir les concepts d'autorité et de légitimité et de donner des exemples de gens qui exercent l'une ou l'autre (par exemple : dans un scénario idéal, l'enseignant a l'autorité dans sa salle de classe dans la mesure où il peut demander aux élèves de faire leurs travaux sans avoir recours à la force physique. Le fait que les élèves reconnaissent l'autorité de l'enseignant prouve que ce dernier détient un pouvoir légitime).

Présenter aux élèves les quatre facteurs de légitimité suivants :

1. les résultats en tant que source de légitimité
2. l'habitude en tant que source de légitimité
3. la personnalisation de pouvoir en tant que source de légitimité
4. les procédures de désignation en tant que source de légitimité

(Ressource Shively, p. 66 –68)

Demander aux élèves de trouver une personne ou un régime qui tire sa légitimité d'un ou de plusieurs de ces quatre facteurs.

Par exemple : Le premier ministre du Canada détient un pouvoir légitime grâce à :

- la procédure de désignation – élection;
- l'habitude – le système électoral canadien est en place depuis 1867.

Il se peut que les deux autres facteurs interviennent si un premier ministre gagne plusieurs élections d'affilée, ce qui montre que l'électorat est satisfait des résultats antérieurs ou qu'il possède un certain charisme (voir la « Trudeaumanie »).

Demander aux élèves de trouver dans les médias des exemples de pouvoir légitime et illégitime.

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence des exemples d'autorité et de légitimité cités.

Vérifier la pertinence des exemples de personnes ou de régimes cités.

Demander aux élèves de présenter à la classe leurs exemples de pouvoir légitime et illégitime en justifiant leurs choix.

PROJET DE SYNTHÈSE

- compléter l'annexe 7 : « Projet de synthèse – module 2 ».

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 7

- Projet de synthèse
– module 2

BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *Lexique de science politique*, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2002. p. 105

LORIOT Gérard, *Pouvoir, idéologies et régimes politiques*, Éditions Beauchemin, 1992. p. 67 à 76

PHILIPS SHIVELY W., *Pouvoir et décision - Introduction à la science politique*, 2^e édition, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2003. p. 63

LES IDÉOLOGIES

3

IDÉOLOGIES

LES IDÉOLOGIES

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3. analyser les grandes idéologies politiques.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 3.1 décrire le concept d'idéologie et deux de ses courants les plus importants : le libéralisme et le socialisme;
- 3.2 examiner le nationalisme en tant qu'idéologie politique;
- 3.3. analyser les nouvelles idéologies.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.
analyser les grandes idéologies politiques.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.1
décrire le concept d'idéologie et deux de ses courants les plus importants : le libéralisme et le socialisme;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **idéologie** : ensemble structuré d'idées qui, sur le plan personnel, aident à comprendre la politique et le monde et permettent de présenter des arguments (Shively, p. 43)
- **gauche / droite** : échelle politique qui permet de situer les partis et idées politiques. La gauche se caractérise généralement par le collectivisme et l'égalitarisme. La droite par l'ordre, le travail et la famille.
- **libéralisme** : idéologie qui privilégie la liberté individuelle et la propriété privée, deux droits considérés comme « naturels et inaliénables ».
- **socialisme** : doctrine d'organisation sociale qui entend faire prévaloir l'intérêt et le bien général contre les intérêts particuliers, au moyen d'une organisation concentrée.
- **conservatisme** : position politique similaire au, ou synonyme du traditionalisme, selon laquelle il est nécessaire de préserver ou de revenir à un certain état (social, politique, religieux, etc.).
- **fascisme** : doctrine, tendance ou système politique visant à instaurer un régime autoritaire, nationaliste, totalitaire.
- **communisme** : organisation économique et sociale fondée sur la suppression de la propriété privée au profit de la propriété collective.
- **marxisme** : philosophie et théorie de Karl Marx basées sur la lutte des classes.

Présenter aux élèves une définition du concept d'idéologie et de ses fonctions (voir Shively, p. 44). Leur expliquer qu'en matière de politique deux idéologies dominent : le libéralisme et le socialisme. À partir de scénarios distribués aux élèves, leur faire constater les différences entre les deux tendances idéologiques. Par la suite, ils rédigent leurs propres définitions du libéralisme et du socialisme (voir l'annexe 3-A : « Scénarios idéologiques – le libéralisme et le socialisme »).

Organiser un débat sur la question suivante : « Le Canada est-il un pays libéral ou socialiste? » Les élèves basent leurs arguments sur la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Expliquer aux élèves que les politicologues situent les différentes idéologies politiques sur une échelle appelée gauche / droite (par exemple : le libéralisme se trouve à droite tandis que le socialisme se trouve à gauche). Diviser la classe en équipes. Chaque équipe fait une recherche sur l'une des idéologies politiques suivantes : le conservatisme, le fascisme, le marxisme, le communisme, l'anarchisme, l'impérialisme, l'intégrisme, le totalitarisme, etc. Les élèves complètent le tableau « Idéologie » de l'annexe 3-B. Ils présentent leur recherche à la classe.

Distribuer aux élèves des extraits d'écrits de John Locke et de Karl Marx. Demander aux élèves de catégoriser chaque penseur comme étant libéral ou socialiste. Il faut qu'ils justifient leurs réponses.

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence des définitions. Ils trouvent deux pays au monde où on trouve ces deux idéologies. Par exemple : Les États-Unis sont un pays libéral et le Cuba est un pays socialiste.

Lors du débat observer si les élèves :

- sont bien préparés;
- défendent bien leurs arguments;
- respectent les points de vue des autres.

Demander aux élèves de situer sur une échelle gauche / droite les idéologies présentées en classe (voir l'annexe 3-C : « La gauche et la droite »). Par la suite, ils se situent eux-mêmes sur cette échelle. Ils constatent qu'une des fonctions des idéologies est de permettre d'interpréter le monde.

Vérifier la pertinence de l'analyse des écrits de Locke et de Marx selon les critères suivants : Sont-ils bien catégorisés? Leurs réponses sont-elles bien justifiées? (Voir l'annexe 3-D : « Extrait de discours de Locke et de Marx »).

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 3-B

- Idéologie.

Annexe 3-C

- La gauche et la droite.

Annexe 3-D

- Extrait de discours de Locke et de Marx.

BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *La gauche et la droite*.

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.
p. 35, chapitre 7

BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *Lexique de science politique*,

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.
p. 65 et 85

LORIOT Gérard, *Pouvoir, idéologies et régimes politiques*,

Éditions Beauchemin,
1992. p. 229 à 410

PHILIPS SHIVELY W.,

Pouvoir et décision - Introduction à la science politique, 2^e édition,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.
p. 42 à 61

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.

analyser les grandes idéologies politiques.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.2

examiner le nationalisme en tant qu'idéologie politique;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **nation** : vaste ensemble d'êtres humains, dont les membres se caractérisent par une identité commune – définie par divers éléments d'ordre matériel ou spirituel – et disent former, collectivement, une communauté distincte des autres nations de la planète.
- **nationalisme** : idéologie politique qui prône la souveraineté de l'État-nation, l'unité ethnique, linguistique et politique du groupe considéré. Le nationalisme prône comme premier principe que chaque nationalité demande à être organisée en État-souverain (Shively, p. 28)
- **patriotisme** : pensée qui pousse quelqu'un à avoir un sentiment de fierté pour son pays. Ce sentiment peut pousser à se battre pour son pays de façon diplomatique ou même violente. (Boudreau et Perron, p. 145)
- **nationalisme ethnique / nationalisme romantique** : croyance que l'appartenance à une nation ne relève pas d'un choix volontaire mais est déterminée par l'origine linguistique ou raciale, dont il faut faire la promotion.
- **nationalisme chauvin** : exacerbation du sentiment national qui peut conduire à l'exclusion, à la xénophobie et à l'antisémitisme.
- **nationalisme civil / nationalisme classique** : croyance que l'appartenance à une nation relève d'un choix volontaire des citoyens, qui acceptent et partagent des valeurs politiques et institutionnelles communes.
- **nationalisme égalitaire** : affirmation de la légalité souveraine des nations et de leur droit à la sécurité et au développement. On rejette le concept de supériorité d'une nation sur les autres, tout en tenant compte de la différenciation des nations.

Demander aux élèves de faire une représentation visuelle (un collage, une présentation multimédia, un mobile, une scénarimage, etc.) qui décrit leur appartenance à une nation (canadienne, acadienne, québécoise, etc.). Ils doivent justifier la signification de leur choix de symboles. Ils formulent une définition du nationalisme.

Demander aux élèves d'indiquer les différentes raisons pour lesquelles les gouvernements promeuvent le nationalisme : « À quoi sert la promotion du nationalisme? » (rassembler le peuple contre un ennemi commun ou pour résister aux effets nuisibles, sauvegarder la culture et la langue, soutenir l'économie et les médias de la nation, légitimer une cause indépendantiste, justifier une guerre, susciter du patriotisme, solidifier l'identité de la nation, appuyer nos représentants artistiques et sportifs au niveau mondial etc.).

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence de l'explication des symboles choisis et de la définition du nationalisme.

Vérifier la pertinence des réponses des élèves à la question « À quoi sert la promotion du nationalisme? »

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 3-E

- Types de nationalisme
– exemple

Annexe 3-F

- Types de nationalisme

BOUDREAU Philippe et
PERRON Claude, *Lexique
de science politique*,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.
p. 128 et 129

LORIOT Gérard, *Pouvoir,
idéologies et régimes
politiques*,
Éditions Beauchemin,
1992. p. 322 à 346

PHILIPS SHIVELY W.,
*Pouvoir et décision -
Introduction à la science
politique*, 2^e édition,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.
p. 27 à 29

Internet

- Les archives de Radio-Canada

Vidéo

- Referendum : Take Two / Prise Deux (ONF)
- Point de rupture
- La crise d'octobre (ONF)

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.
analyser les grandes idéologies politiques.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.2
examiner le nationalisme comme idéologie politique;

Pistes d'enseignement

Présenter aux élèves différentes sortes de nationalisme (par exemple : chauvin, ethnique / romantique, civil / classique et égalitaire). Ils complètent le tableau de l'annexe 3-F : « Types de nationalisme ».

Faire une étude de cas avec les élèves sur le mouvement indépendantiste au Québec. Décrire le contexte, la chronologie des événements importants, la situation actuelle, les différentes perspectives et les conséquences et le type de nationalisme qui se manifeste. Visionner les films *Referendum : Take Two / Prise Deux*, *Point de rupture* et *La crise d'octobre*. Visionner les extraits du discours « Vive le Québec libre! » du président Charles de Gaulle (archives de Radio-Canada).

Demander aux élèves d'analyser des chansons ou des poèmes ayant un message nationaliste (par exemple : Zachary Richard, Angèle Arsenault, Gilles Vigneault, 1755, Tragically Hip, Toby Keith - *Courtesy of the Red, White and Blue* The Angry American - les hymnes nationaux).

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence des caractéristiques et des exemples pour chaque type de nationalisme (voir l'annexe 3-E : « Types de nationalisme – exemple »).

Demander aux élèves de faire une étude de cas sur une manifestation nationaliste. Ils décrivent le contexte, la chronologie des événements importants, la situation actuelle, les différentes perspectives et les conséquences et le type de nationalisme qui se manifeste. Ils peuvent choisir parmi les mouvements suivants ou un autre mouvement nationaliste : le mouvement hutu au Rwanda, le mouvement serbe en ancienne Yougoslavie, le mouvement kurde en Iraq, le mouvement tchéchénien en Russie, le mouvement en Irlande du Nord, les conventions et congrès mondiaux acadiens, le conflit israélo-palestinien, le refus du gouvernement canadien de participer à la guerre en Iraq en 2003, etc.

Demander aux élèves de présenter la chanson ou le poème analysé en classe. Vérifier la pertinence de l'analyse.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 3-E

- Types de nationalisme – exemple

Annexe 3-F

- Types de nationalisme

BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *Lexique de science politique*, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2002. p. 128 et 129

LORIENT Gérard, *Pouvoir, idéologies et régimes politiques*,

Éditions Beauchemin, 1992. p. 322 à 346

PHILIPS SHIVELY W., *Pouvoir et décision - Introduction à la science politique*, 2^e édition, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2003. p. 27 à 29

Internet

- Les archives de Radio-Canada

Vidéo

- Referendum : Take Two / Prise Deux (ONF)
- Point de rupture
- La crise d'octobre (ONF)

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.

analyser les grandes idéologies politiques.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.3

analyser les nouvelles idéologies.

Pistes d'enseignement

Mots-clés :

- **féminisme** : mouvement politique qui prône l'égalité réelle des hommes et des femmes dans la vie privée et dans la vie publique. Au sens large, le féminisme s'entend comme l'ensemble des discours qui dénoncent les conditions faites aux femmes dans la société et énoncent des modalités de transformation de ces conditions. (Shively, dans le glossaire et Boudreau et Perron, p. 80)
- **écologisme** : mouvement ou parti politique qui lutte en faveur du respect du milieu naturel et de la protection de l'environnement. (Shively, dans le glossaire et Boudreau et Perron, p. 66)
- **islamisme** : mouvement social basé sur l'exploitation de l'islam à des fins politiques et qui, plus précisément, tente d'exercer le pouvoir au nom de la religion seule.
- **néo-libéralisme** : doctrine qui veut rénover le libéralisme en rétablissant ou en maintenant le libre jeu des forces économiques et l'initiative des individus tout en acceptant l'intervention de l'État.
- **altermondialisme** : mouvement social qui, tout en se disant ne pas être opposé à la mondialisation, demande que des valeurs telles que la démocratie, la justice économique, la protection de l'environnement et les droits humains l'emportent sur la logique économique dans ce processus, pour obtenir ce qu'ils appellent parfois une mondialisation maîtrisées et solidaire.

Diviser la classe en équipes. Chaque équipe a pour responsabilité de faire une recherche sur une nouvelle idéologie (par exemple : féminisme, écologisme, islamisme, néo-libéralisme, altermondialisme, etc). L'équipe doit compléter le tableau de l'annexe 3-B : « Idéologie » pour l'idéologie qu'elle a choisie. Par la suite, les élèves sont mis dans un deuxième groupe dans lequel on trouve un élève de chaque idéologie. Chaque élève a pour responsabilité d'expliquer son idéologie aux autres membres du groupe (activité – casse-tête d'experts). À la fin de l'activité, chaque élève doit avoir un tableau pour chaque idéologie présentée.

Demander aux élèves d'exprimer leur accord ou désaccord avec les nouvelles idéologies présentées en classe et de justifier leur position.

Organiser un débat sur les mérites d'une des nouvelles idéologies (par exemple : Le féminisme est-il encore pertinent aujourd'hui?).

Pistes d'évaluation

Lors des recherches et des présentations en groupe, observer la pertinence des informations évoquées. Vérifier si les tableaux sont complétés correctement et si les élèves montrent qu'ils sont capables d'effectuer leur apprentissage en coopération.

Vérifier la pertinence des positions prises par les élèves par rapport aux nouvelles idéologies.

Lors du débat observer si les élèves :

- sont bien préparés;
- défendent bien leurs arguments;
- respectent les points de vue des autres.

PROJET DE SYNTHÈSE

- compléter l'annexe 7 : « Projet de synthèse – module 3 ».

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 3-B

- Idéologie

Annexe 7

- Projet de synthèse
 - module 3

BOUDREAU Philippe et
PERRON Claude, *Lexique
de science politique*,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.
p. 66 et 80

PHILIPS SHIVELY W.,
*Pouvoir et décision -
Introduction à la science
politique*, 2^e édition,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.
p. 55 et 56

Internet

- Wikipédia

LES SYSTÈMES GOUVERNEMENTAUX

4

**SYSTÈMES
GOUVERNEMENTAUX**

LES SYSTÈMES GOUVERNEMENTAUX

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4. analyser divers systèmes gouvernementaux.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 4.1 examiner le concept d'État moderne;
- 4.2 décrire divers systèmes électoraux;
- 4.3 comparer divers systèmes gouvernementaux.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.

analyser divers systèmes gouvernementaux.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.1

examiner le concept d'État moderne;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **État** : entité politique fondamentale, aussi appelée « pays » ou « nation » dans le langage courant. (Shively, dans le glossaire p. 245 – Lorient, p. 649)
- **état** : division territoriale ou encore administrative au sein du pays, par exemple la Louisiane ou la Floride aux États-Unis. (Boudreau et Perron, p. 72)
- **nation** : communauté humaine qui se distingue des autres par son origine commune, sa langue et sa culture. Il peut s'ajouter d'autres distinctions : la religion, l'histoire, les coutumes, les façons de faire, etc. Exemple : les Acadiens. (Shively, p. 30, PIR p. 650)
- **État-nation** : État dont la population est composée de façon très nettement majoritaire par une seule nation. (Boudreau et Perron, p. 73)
- **État multinational** : par opposition à État-nation. Pays formé de plusieurs nations. Par exemple, le Canada est formé de plusieurs nations fondatrices : les Premières nations, la France et la Grande-Bretagne. (Boudreau et Perron, p. 73)

Présenter aux élèves les cinq concepts suivants : État, état, nation, État-nation, État multinational. Employer des exemples concrets (État – l'État américain; état – la Louisiane ou la Nouvelle-Écosse; nation – l'Acadie; État-nation – la France; État multinational – le Canada). Les élèves se rendent compte que certains pays peuvent se classer dans plus d'une catégorie (par exemple : Le Canada constitue un **État** souverain reconnu par la communauté internationale ainsi qu'un **État multinational** parce qu'il renferme plus qu'une **nation** : les Acadiens, les Premières nations, les Québécois, etc.).

Organiser un débat sur la question suivante : « Le concept d'État est-il encore pertinent de nos jours? » (Certains soutiennent que le concept d'État perd de sa pertinence avec la régionalisation et la mondialisation des alliances économiques et politiques et des réseaux de communication – Shively, p. 34 à 39 – par exemple : l'Union européenne, l'Organisation des Nations-Unies, l'ALÉNA, l'Union africaine, Internet, CNN, etc. D'autres soutiennent que, avec l'éveil nationaliste et la montée du patriotisme, la notion d'État conserve son importance – le Québec, les Basques, les Tchétchènes, la France, les États qui se trouvent à l'intérieur de l'Union européenne etc.)

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de classer des exemples des cinq concepts (État, état, nation, État-nation, État multinational) dans le tableau « Classification des États / nations » à l'annexe 4-A. Ils justifient leurs choix.

Lors du débat observer si les élèves :

- sont bien préparés;
- défendent bien leurs arguments;
- respectent les points de vue des autres.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 4-A

- Classification des États / nations.

BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *Lexique de science politique*,

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.

p. 71, 73 et 127

LORIOT Gérard, *Pouvoir, idéologies et régimes politiques*,

Éditions Beauchemin,
1992. p. 87

(tableau 2.2)

PHILIPS SHIVELY W.,

Pouvoir et décision -

Introduction à la science politique, 2^e édition,

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.

analyser divers systèmes gouvernementaux.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.2

décrire divers systèmes électoraux;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **suffrage universel** : mode de désignation fondé sur le principe que le droit de vote est reconnu à tous les citoyens, sous réserve de certaines conditions minimales liées à l'âge et à la nationalité. (Shively, p. 135)
- **démocratie représentative** : forme de démocratie indirecte où le peuple ne gouverne pas directement (sauf dans le cas de référendums), mais par l'intermédiaire de représentants élus. (Shively, p. 135)
- **scrutin majoritaire uninominal** : mode de scrutin basé sur le découpage en circonscriptions électorales d'un territoire où chaque circonscription n'élit qu'un seul député (uninominal). Le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix (pluralité des suffrages) est proclamé élu. (Shively, p. 140)
- **représentation proportionnelle** : mode de scrutin qui consiste à accorder à chacun des partis politiques un nombre de sièges (députés ou représentants) proportionnel au nombre de votes que le parti a récoltés. (Shively, p. 140)
- **scrutin** : moyen de vote qui consiste à déposer un bulletin dans une urne.
- **électorat** : toutes les personnes qui ont le droit de vote lors d'une élection.
- **électeur** : personne qui a le droit de participer à une élection.

Présenter aux élèves les différents modes de scrutin (scrutin majoritaire uninominal à un tour [MU1] et à deux tours [MU2] et représentation proportionnelle).

Expliquer aux élèves le système électoral canadien contemporain selon les points de vue suivants : la représentation à la Chambre des communes, un système majoritaire uninominal, un personnel électoral impartial et l'accessibilité. Par la suite, demander aux élèves de comparer le système électoral canadien contemporain à un système électoral dans un autre pays.

Organiser une élection fictive dans la salle de classe ou dans l'école sur un sujet quelconque (exemple : le futur premier ministre, le meilleur athlète canadien, le meilleur groupe de musique, le citoyen de l'année, etc.). S'assurer qu'on emploie plus d'un mode de scrutin afin de pouvoir comparer les résultats. Explication pour l'enseignant : Élection 1 – meilleur athlète canadien - représentation proportionnelle : L'ensemble de l'électorat, c'est-à-dire les élèves, vote pour Sidney Crosby, Cindy Klaussen ou Steve Nash. Le gagnant est celui qui remporte le plus de votes. Election 2 – meilleur athlète canadien – MU1 : Chaque athlète (chef) est représenté par un élève (candidat) dans chaque classe. Une élection aura lieu dans chaque classe, c'est-à-dire circonscription. Le gagnant de la classe devient député. L'athlète (chef) qui remporte le plus de classes (circonscriptions) gagne l'élection. Voir l'annexe 4-B : « Exemple de résultats du scrutin ».

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de définir dans leurs propres termes les différents modes de scrutin étudiés.

Demander aux élèves de compléter le tableau comparatif des modes de scrutin en comparant le Canada (MU1) à un pays qui utilise le système de représentation proportionnelle (exemple : la Belgique, l'Irlande, le Portugal, le Guatemala, le Pérou, etc.). Voir l'annexe 4-C : « Tableau comparatif des modes de scrutin – exemple ».

Demander aux élèves d'analyser les résultats d'élections fictives. Ils comparent les deux modes de scrutin et les variations possibles dans les résultats.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 4-B

- *Exemple de résultats du scrutin.*

Annexe 4-C

- *Tableau comparatif des modes de scrutin.*

BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *Lexique de science politique,*

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.
p. 67 et 68

PHILIPS SHIVELY W.,

Pouvoir et décision - Introduction à la science politique, 2^e édition,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.
p. 135 à 161

Internet

- Élections Canada - Aux urnes, Canada!
- Le système électoral du Canada

CD-ROM

- À la découverte du système électoral canadien
- L'histoire du vote au Canada

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.

analyser divers systèmes gouvernementaux.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.3

comparer divers systèmes gouvernementaux.

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **constitution** : (Shively, p. 135) aussi appelée loi fondamentale, ensemble des principes et des règles écrites et coutumières qui régissent la forme du gouvernement d'un État. La constitution détermine la structure des pouvoirs publics, attribue des pouvoirs aux différentes instances exécutives, législatives et judiciaires et en règle l'exercice.
- **pouvoir législatif** : pouvoir chargé d'élaborer les lois
- **pouvoir exécutif** : pouvoir chargé de l'administration de l'État et de l'exécution des lois.
- **pouvoir judiciaire** : pouvoir chargé de rendre la justice; de s'assurer que les lois soient respectées et interprétées.
- **démocratie présidentielle** : démocratie où le pouvoir exécutif est détenu par le président.
- **démocratie parlementaire** : démocratie où le pouvoir exécutif est détenu par le premier ministre et son cabinet.

Demander aux élèves de mettre en évidence les différentes institutions du gouvernement fédéral et de décrire leur rôle (la monarchie, le Sénat, la Chambre des communes, les partis politiques, le Premier ministre, le Cabinet, les présidents des deux chambres).

Demander aux élèves de lire certains extraits de la Constitution (articles 9 à 16 – pouvoir exécutif, 17 à 20 – pouvoir législatif, 91 à 92 – répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et provincial, et 96 à 101 – pouvoir judiciaire). Ils décrivent les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi que la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Inviter un conseiller municipal dans la classe pour expliquer les fonctions et les responsabilités de l'administration municipale.

Demander aux élèves de lire l'article intitulé « Les systèmes de gouvernement canadien et américain » (source : *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, 6^e édition p. 27 à 33). Ils font ressortir les différences et les ressemblances entre les deux systèmes gouvernementaux – régime parlementaire et régime présidentiel-congressionnel. Voir le tableau à la page 204 dans le manuel de Shively, (Dans le manuel de Shively, les chapitres 11 et 12 touchent les régimes parlementaire et présidentiel).

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de compléter l'organigramme « Les institutions du gouvernement » à l'annexe 4-D. Vérifier la pertinence des informations.

45

Demander aux élèves de compléter les tableaux comparatifs « Comparaison des pouvoirs du gouvernement canadien : exécutif, législatif et judiciaire » et « Répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux » aux annexes 4-E et 4-F.

Demander aux élèves d'écrire un compte rendu de la présentation du conseiller municipal.

Demander aux élèves de compléter le tableau comparatif « Comparaison des systèmes gouvernementaux canadien et américain » à l'annexe 4-G.

PROJET DE SYNTHÈSE

- compléter l'annexe 7 : « Projet de synthèse – module 4 ».

Ressources pédagogiques (suite)

Trousse

Les Canadiens et leur système de gouvernement, 6^e édition

- responsabilités de la municipalité

Les Canadiens et leur système de gouvernement, 6^e édition, p. 52

- les aqueducs et les égouts, l'enlèvement des ordures ménagères, la voirie, l'éclairage des rues, etc.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 4-D

- Les institutions du gouvernement.

Annexe 4-E

- Comparaison des pouvoirs du gouvernement canadien : exécutif, législatif et judiciaire.

Annexe 4-F

- Répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux

Annexe 4-G

- Comparaison des systèmes gouvernementaux canadien et américain

Annexe 7

- Projet de synthèse – module 4

PHILIPS SHIVELY W.,

Pouvoir et décision - Introduction à la science politique, 2^e édition, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2003. p. 116 à 134, 201 à 219 et 220 à 236

Internet

- Parlement du Canada!
- Gouvernement du Canada

LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION

5

**CITOYENNETÉ
ET
PARTICIPATION**

LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5. examiner le rôle du citoyen dans une société démocratique.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 5.1 décrire les droits et les responsabilités du citoyen;
- 5.2 identifier différents moyens dont dispose le citoyen pour influencer sur les différents paliers de gouvernement;
- 5.3 décrire l'influence des médias sur le citoyen dans une société démocratique.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.

examiner le rôle du citoyen dans une société démocratique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.1

décrire les droits et les responsabilités du citoyen;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **droit** : possibilité d'agir reconnue aux citoyens; ensemble des règles de conduite qui régissent les rapports sociaux.
- **citoyen** : personne qui, dans un pays donné, jouit de tous ses droits politiques.

Faire une remue-méninges avec les élèves afin de répondre à la question : « Quels sont les droits des citoyens canadiens? » Ils doivent constater la différence entre un droit et un privilège (par exemple : **conduire**, c'est un privilège. **voter**, c'est un droit à l'âge de 18 ans).

Demander aux élèves de commenter l'énoncé suivant : « La responsabilité primaire du citoyen est de se soumettre au gouvernement. » Ils constatent que sans soumission au gouvernement on a l'anarchie et la raison d'être du gouvernement n'existe plus.

Demander aux élèves de consulter *La Charte canadienne des droits et libertés* et de faire ressortir quelques exemples de :

- | | |
|--------------------------|--|
| • libertés fondamentales | • droit à l'instruction dans la langue de la |
| • droits démocratiques | minorité |
| • liberté de circulation | • langues officielles |
| • droits juridiques | • recours |
| • droit à l'égalité | • droits des peuples autochtones |
| | • droits collectifs |

Demander aux élèves de mettre en évidence les responsabilités qui se rattachent aux droits qu'ils ont définis dans l'exercice précédent. Voici quelques exemples :

- le citoyen a le droit de voter donc la responsabilité de participer aux élections et de connaître et de comprendre le système qui nous gouverne;
- le citoyen a le droit d'être protégé contre toute discrimination mais il a la responsabilité de ne pas discriminer;
- le citoyen a droit à un procès équitable quand il est accusé d'un crime mais il a la responsabilité de faire partie d'un jury s'il est choisi et de pratiquer une citoyenneté responsable et efficace;
- le citoyen a le droit d'exprimer son opinion mais il a la responsabilité de ne pas promouvoir la haine, de connaître ses droits et de les revendiquer et d'obéir aux lois en tant que citoyen responsable.

Organiser un débat sur une des questions suivantes :

- Devrait-il être obligatoire de voter?
- Les pacifistes devraient-ils être forcés de s'enrôler dans l'armée en temps de guerre?
- La liberté d'expression devrait-elle avoir des limites?

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence des réponses du remue-méninges.

Vérifier la pertinence des commentaires des élèves sur l'énoncé présenté.

Vérifier la pertinence des exemples cités de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Vérifier si les responsabilités citées se rattachent aux droits.

Lors du débat observer si les élèves :

- sont bien préparés;
- défendent bien leurs arguments;
- respectent les points de vue des autres.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimé****Internet**

- *La Charte canadienne des droits et libertés*

Trousse

- Les Canadiens et leur système de gouvernement, 6^e édition,*
p. 16 à 22
- Droits et libertés... à visage découvert*
La société s'organise

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.
examiner le rôle du citoyen dans une société démocratique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.2
identifier différents moyens dont dispose le citoyen pour influencer sur les différents paliers de gouvernement;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **groupes de pression** : groupes de personnes qui partagent un centre d'intérêt particulier et qui s'organisent pour influencer les décisions du gouvernement. (Picard p. 105)
- **lobbying** : organisme regroupant des professionnels de la pression ou de l'influence (les lobbyistes), qui louent leurs services de façon permanente ou contractuelle et qui interviennent directement ou indirectement auprès des détenteurs du pouvoir ou auprès de l'opinion publique, en fonction des besoins et des intérêts de ceux qui les engagent. (Boudreau et Perron, p. 109)
- **parti politique** : organisation relativement stable qui mobilise des soutiens en vue de participer directement à l'exercice du pouvoir politique. (Shively, p. 249)
- **militant** : personne engagée activement dans la défense d'une cause. (Boudreau et Perron, p. 118)

Faire une remue-méninges avec les élèves sur les moyens de participer au processus politique. Ils suggèrent des moyens comme : voter, détenir un poste public, donner de son temps à une campagne politique, entrer en contact avec un élu du peuple, assister à une réunion politique, se porter candidat lors d'une élection, discuter d'un problème d'actualité avec des amis, regarder les nouvelles à la télévision, envoyer une lettre à son député ou à la rédaction d'un journal local et manifester dans la rue.

Demander aux élèves de mettre en évidence un enjeu contemporain qui leur tient à cœur et de faire une recherche pour approfondir leur compréhension de ce problème. Ils rédigent une lettre à leur député / conseiller ou à la rédaction d'un journal qui exprime leur opinion au sujet de l'enjeu et propose une solution au problème.

Demander aux élèves de choisir un groupe de pression (exemple : Greenpeace, Ducks Unlimited, Oxfam, Amnistie internationale, Human Rights Watch, etc.) et de mettre en évidence sa mission, ses moyens d'exercer des pressions politiques et un dossier d'actualité. Ils expliquent comment devenir membre d'un tel groupe et comment s'engager pour la cause.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de placer en ordre de priorité, selon leur opinion, les moyens de participation du plus actif (1) au moins actif (10). Compléter le tableau « Moyens de participation des citoyens au processus politique » à l'annexe 5-A.

Vérifier si la lettre expose le problème, exprime l'opinion de l'élève, propose une solution et est écrite dans un français approprié.

Demander aux élèves de présenter à la classe le groupe de pression étudié.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 5-A

- Moyens de participation des citoyens au processus politique

BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *Lexique de science politique*,

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.
p. 109 et 118

PICARD Josée-Marie, *La société s'organise*.

Alberta Learning,
Direction de l'éducation française, 2000.
p. 98 à 131

PHILIPS SHIVELY W.,

Pouvoir et décision - Introduction à la science politique, 2^e édition,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.
p. 249

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.

examiner le rôle du citoyen dans une société démocratique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.2

identifier des moyens d'influer les différents paliers du gouvernement à la disposition du citoyen;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de faire une recherche sur une affaire dans laquelle les instances judiciaires ont été utilisées pour influencer sur les différents paliers du gouvernement.

Les affaires :

- Donald Marshall et les droits des Premières nations;
- Léger et les écoles acadiennes;
- Latimer et l'euthanasie;
- Sue Rodriguez et le suicide assisté;
- Morgentaler et l'avortement;
- Le mariage homosexuel.

Demander aux élèves de participer à une activité de jeu de rôles (politicien, lobbyiste, militant, membre de parti politique, membre de groupe de pression... Affaire environnemental... exploiter les sources de pétrole dans l'océan Atlantique à proximité de la Nouvelle-Écosse – situation fictive).

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de présenter leur affaire juridique, les deux points de vue, leur opinion personnelle et la portée du jugement.

Demander aux élèves d'écrire une courte rédaction qui répond à la question :
Comment faire pour participer à la société en tant que citoyen responsable?

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 5-A

- Moyens de participation des citoyens au processus politique

BOUDREAU Philippe et
PERRON Claude, *Lexique
de science politique*,

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.
p. 109 et 118

PICARD Josée-Marie, *La
société s'organise*.

Alberta Learning,
Direction de l'éducation
française, 2000.
p. 98 à 131

PHILIPS SHIVELY W.,

*Pouvoir et décision -
Introduction à la science
politique*, 2^e édition,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.
p. 249

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.
examiner le rôle du citoyen dans une société démocratique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.3
décrire l'influence des médias sur le citoyen dans une société démocratique.

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **médias** : moyens de diffusion, de distribution ou de transmission de signaux porteurs de messages écrits, sonores, visuels – presse, cinéma, radiodiffusion, télédiffusion, vidéographie, télédistribution, télématique, télécommunication, informatique, etc.
- **propagande** : action concertée qu'on exerce sur l'opinion pour l'amener à accepter certaines idées en matière politique et sociale en vue de susciter l'intérêt pour une doctrine, une idéologie, une institution sociale, un groupement politique, une mesure sociale, une centrale syndicale, ainsi que l'accès au pouvoir des personnes qui les soutiennent.
- **reportage** : œuvre d'un journaliste qui témoigne de ce qu'il a vu et entendu.
- **éditorial** : article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue et qui définit ou reflète une orientation générale – politique, littéraire etc.
- **quatrième pouvoir** : concept recouvrant l'idée d'une forte influence des médias sur les affaires publiques et sur les comportements des citoyens.
- **désinformation** : utilisation des techniques de l'information, notamment de l'information de masse, pour induire en erreur, cacher ou travestir les faits.

Demander aux élèves de définir, en équipes, ce que sont les médias d'information. Ils mettent en commun leurs définitions et font ressortir les ressemblances et les différences. Ils dressent une liste des différents types de médias d'information (exemple : journaux, documents imprimés, radio, télé, Internet, « podcasting », panneau publicitaire, autres).

Demander aux élèves de comparer divers médias d'information en analysant différents reportages au sujet d'un même événement. Ils remarquent les similitudes et les différences. (Les élèves constatent que deux reportages peuvent être identiques ou quasi identiques. Cela peut s'expliquer par la concentration des médias entre les mains de quelques réseaux, comme par exemple, Canwest, Time Warner et Irving. En revanche, on peut aussi avoir deux reportages qui expriment des points de vue ou perspectives opposé(e)s).

Expliquer aux élèves que les médias d'information exercent une influence sur le citoyen en lui fournissant des sources d'informations, de désinformation et de propagande. Demander aux élèves de trouver des exemples où les médias sont une source 1) d'information, 2) de désinformation, et 3) de propagande. Ils constatent que les médias sont une force importante d'influence sur le citoyen. L'information pour l'un peut être considérée comme de la désinformation ou même de la propagande pour un autre. Tout dépend de la perspective du citoyen.

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence des définitions proposées et des exemples suggérés.

Demander aux élèves de compléter le « Tableau comparatif » à l'annexe 5-C.

Demander aux élèves de choisir un débat actualité et de faire une recherche dans les médias afin d'y trouver des sources d'information, de désinformation et de propagande. Ils justifient leurs choix. (Exemple : En 2002, les États-Unis envahissent l'Iraq sous prétexte que ce pays a des stocks d'armes de destruction massive. Une fois l'Iraq sous contrôle américain, les fouilles n'ont pu démontrer l'existence de telles armes. Qu'est-ce qui constitue de l'information, de la désinformation et de la propagande dans tout ce scénario?).

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 5-B

- Qu'est-ce que le quatrième pouvoir?

Annexe 5-C

- Tableau comparatif

Annexe 7

- Projet de synthèse
– module 5

Internet

- Cyberpresse
- Monde diplomatique

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.

examiner le rôle du citoyen dans une société démocratique.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.3

décrire l'influence des médias sur le citoyen dans une société démocratique.

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de faire un sondage auprès des élèves sur un sujet controversé quelconque (exemple : le port obligatoire d'un uniforme à l'école). Par la suite, ils montent une campagne médiatique en faveur d'une position. (Exemple : pancarte, annonce, dépliant, vidéo-clip, etc.). Ils refont le sondage à la suite de la campagne et analysent les données afin de constater l'influence des « médias ».

Demander aux élèves de lire l'article de l'annexe 5-B : « Qu'est-ce que le quatrième pouvoir? » Organiser un débat autour de la question suivante : De nos jours, à qui servent les médias : le citoyen ou les personnes haut placées?

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de rédiger une courte rédaction qui résume leur expérience et l'influence de la campagne médiatique sur les citoyens (c'est-à-dire les élèves).

Lors du débat observer si les élèves :

- sont bien préparés;
- défendent bien leurs arguments;
- respectent les points de vue des autres.

PROJET DE SYNTHÈSE

- compléter l'annexe 7 : « Projet de synthèse – module 5 ».

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimé**

Annexe 5-B

- Qu'est-ce que le quatrième pouvoir?

Annexe 5-C

- Tableau comparatif

Annexe 7

- Projet de synthèse – module 5

Internet

- Cyberpresse
- Monde diplomatique

LES DÉFIS POLITIQUES CONTEMPORAINS

6

**DÉFIS POLITIQUES
CONTEMPORAINS**

LES DÉFIS POLITIQUES CONTEMPORAINS

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6. analyser les défis politiques contemporains.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 6.1 identifier les grands enjeux politiques actuels;
- 6.2 analyser les défis politiques auxquels font face divers groupes minoritaires;
- 6.3 décrire l'impact de la mondialisation sur la prise de décisions politiques;
- 6.4 examiner le phénomène de la démocratisation du monde.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.
analyser les défis politiques contemporains.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.1
identifier les grands enjeux politiques actuels;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **enjeu** : ce que l'on peut gagner ou perdre dans un projet, une lutte, une élection, une activité, etc. Dans l'usage, le sens du mot enjeu tend à s'élargir pour désigner notamment une préoccupation majeure ou un défi.

Définir avec les élèves ce qu'est un enjeu politique. Ensuite, demander aux élèves de mettre en évidence trois enjeux politiques contemporains : un enjeu local, un enjeu national et un enjeu international. Ils constatent que certains enjeux politiques ont un impact à plusieurs niveaux (exemple : l'accord de Kyoto, les problèmes de la surpêche).

Exemples d'enjeux politiques :

Local	National	International
<ul style="list-style-type: none"> • fusionnement des municipalités (exemple : Halifax, Sydney) • taxe foncière • émigration rurale 	<ul style="list-style-type: none"> • mouvement indépendantiste des provinces • paiement de péréquation • réforme du sénat 	<ul style="list-style-type: none"> • endettement des pays en voie de développement • accords internationaux • guerres et conflits

Demander aux élèves d'analyser un enjeu politique actuel spécifique. Ils complètent le tableau de l'annexe 6-B : « Analyse d'un enjeu politique contemporain ». (Voir exemple à l'annexe 6-A).

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence des exemples d'enjeux politiques cités.

Vérifier les informations dans le tableau « Analyse d'un enjeu politique contemporain » de l'annexe 6-B.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 6-A

- Analyse d'un enjeu politique contemporain – exemple

Annexe 6-B

- Analyse d'un enjeu politique contemporain

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.
analyser les défis politiques contemporains.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.2
analyser les défis politiques auxquels font face divers groupes minoritaires;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **groupe minoritaire** : groupe de personnes physiques ou morales qui détiennent moins de la moitié des voix au sein d'une société.

Demander aux élèves de donner des exemples de divers groupes minoritaires au niveau de la représentation politique au Canada (par exemple : les Premières nations, les francophones hors Québec, les femmes, les minorités visibles, les homosexuels, les personnes âgées, les immigrants, les personnes ayant une limitation fonctionnelle, etc.).

Demander aux élèves de faire une étude de cas sur un des groupes minoritaires mentionnés ci-dessus. Ils complètent l'annexe 6-D : « Étude de cas sur un groupe minoritaire ».

Organiser un débat sur la question suivante : « Le gouvernement canadien devrait-il imposer un quota afin d'assurer la représentation des minorités à la Chambre des communes et au Sénat? » (Par exemple, 50 pour cent des députés à la Chambre des communes doivent être des femmes).

Pistes d'évaluation

Vérifier la pertinence des exemples de groupes minoritaires proposés par les élèves.

Les élèves présentent l'étude du cas d'un groupe minoritaire (voir l'annexe 6-C : « Étude de cas sur un groupe minoritaire – exemple »). Vérifier si les informations sont pertinentes et justes.

Lors du débat observer si les élèves :

- sont bien préparés;
- défendent bien leurs arguments;
- respectent les points de vue des autres.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimé**

Annexe 6-C

- Étude de cas sur un groupe minoritaire – exemple

Annexe 6-D

- Étude de cas sur un groupe minoritaire

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.

analyser les défis politiques contemporains.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.3

décrire l'impact de la mondialisation sur la prise de décisions politiques;

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **mondialisation** : processus d'intégration des marchés, qui résulte de la libéralisation des échanges, de l'élargissement de la concurrence et des retombées des technologies de l'information et de la communication à l'échelle planétaire.

Expliquer aux élèves que de plus en plus de pays se joignent à des associations internationales pour que celles-ci donnent à leurs membres un plus grand pouvoir politique : l'union fait la force. Ce phénomène qu'on appelle la mondialisation politique comporte toutefois des désavantages. Avec les élèves, faire une étude de cas sur l'Union européenne afin de faire état des avantages et des désavantages politiques pour les pays impliqués. Voir l'annexe 6-F : « Étude de cas sur la mondialisation politique – Union européenne ». Ils font le bilan de la situation européenne et décident si dans l'ensemble l'Union européenne est plus avantageuse ou désavantageuse pour les pays membres.

Les élèves choisissent parmi les associations internationales suivantes et font une étude de cas en se servant de l'annexe 6-F : « Étude de cas de mondialisation politique » : Organisation des Nations Unies (ONU), OÉA (Organisation des états américains en Amérique du Nord et du Sud), Union africaine, OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord), Ligue Arabe, ANASE (Association des Nations du Sud-Est asiatique), G8.

Demander aux élèves de trouver et d'analyser une caricature portant sur une association internationale. (Voir annexe 1, fiche 13 du programme d'études *Géographie planétaire 12^e année* à la p. 135.)

Pistes d'évaluation

Vérifier la justification des élèves quant au bilan de l'Union européenne pour les pays membres.

Les élèves présentent l'étude du cas d'une association internationale (voir l'annexe 6-E : « Étude de cas sur la mondialisation politique – exemple »). Vérifier si les informations sont pertinentes et justes.

Vérifier la pertinence de l'analyse de la caricature.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 1, fiche 13

- Programme d'études
Géographie planétaire 12
p. 135

Annexe 6-E

- Étude de cas sur
la mondialisation
politique – exemple

Annexe 6-F

- Étude de cas sur
la mondialisation
politique

PHILIPS SHIVELY W.,

*Pouvoir et décision -
Introduction à la science
politique*, 2^e édition,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.
p. 35 à 37

Internet

- ONU
- OÉA
- Union africaine
- OTAN

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.

analyser les défis politiques contemporains.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.4

examiner le phénomène de la démocratisation du monde.

Pistes d'enseignement

Mots-clés

- **démocratisation** : processus de passage de diverses formes de régimes autoritaires à la démocratie, soit par démocratisation plus ou moins délibérée des régimes en place, soit en vertu d'un changement net de régime. (Shively) ainsi que dans le livre (Boudreau et Perron).

Expliquer aux élèves que depuis 2000 le monde a vu naître une nouvelle vague de démocratisation des pays nondémocratiques. Ce n'est que la plus récente manifestation d'un phénomène qui se propage depuis la Première Guerre mondiale. En effet, ce phénomène suit la chronologie suivante :

- après la Première Guerre mondiale, la démocratisation de l'Allemagne
- après la Seconde Guerre mondiale, la démocratisation renouvelée en Allemagne et en Italie et la démocratisation des anciennes colonies européennes
- pendant les années 1970, la démocratisation de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce et de plusieurs pays de l'Amérique du Sud
- 1989 – 1991 – la démocratisation du bloc de l'est avec la chute de l'Union soviétique (la Roumanie, l'Allemagne de l'Est, la Bulgarie, les États Baltes, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, etc.)
- Depuis l'an 2000, les pays occidentaux tentent de démocratiser plusieurs pays (par exemple l'Iraq et l'Afghanistan) soit par la force soit par la diplomatie

Demander aux élèves de cartographier les pays démocratiques actuels. (SMITH Dan, *Atlas du nouvel état du monde*, Éditions Autrement, 1999. p. 52 et 53. Le livre se trouve dans la trousse du programme d'études *Géographie planétaire 12^e année* et la carte : *L'invention de la démocratie dans le monde* selon Jean-François Bayart sur le site Internet « Politik blog politique engagé »).

Demander aux élèves de faire une remue-méninges sur les avantages et les désavantages de la démocratie.

Par exemple :

- Avantages : participation des citoyens au processus gouvernemental, liberté d'expression, gouvernement responsable vis-à-vis du peuple, capacité pour le peuple d'exploiter les ressources de l'État, droits garantis, pluralité des opinions etc.
- Désavantages : indifférence du peuple, lenteur de la mise en application des lois et des décisions (bureaucratie), promotion d'une société de consommation, difficulté pour le citoyen de s'informer, facilite la participation des riches (coûts des campagnes électorales), etc.

Ils complètent le tableau « Avantages et désavantages de la démocratie » à l'annexe 6-G.

Pistes d'évaluation

Vérifier la carte des pays démocratiques actuels préparée par les élèves.

Vérifier la pertinence des informations du tableau « Avantages et désavantages de la démocratie ».

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 6-G

- Avantages et désavantages de la démocratie

Annexe 6-H

- Discours de l'Honorable David Kilgour

Annexe 7

- Projet de synthèse – module 6

BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *Lexique de science politique*, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2002.

PHILIPS SHIVELY W., *Pouvoir et décision - Introduction à la science politique*, 2^e édition, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2003. p. 87 et chapitre 5

SMITH Dan, *Atlas du nouvel état du monde*, Éditions Autrement, 1999. p. 52 et 53

Internet

- Politik blog politique engagé

Résultats d'apprentissage spécifiques

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.
analyser les défis politiques contemporains.

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

6.4
examiner le phénomène de la démocratisation du monde.

Pistes d'enseignement

Expliquer aux élèves que malgré les « bonnes » intentions des pays qui font la promotion de la démocratisation il y a plusieurs problèmes qui surgissent quand on implante un système démocratique dans un pays non démocratiques (par exemple : le conflit possible entre les traditions religieuses et les lois démocratiques, le sentiment que le pays se fait imposer un système démocratique, la possibilité de corruption du système démocratique, le manque de motivation du peuple, l'ignorance du peuple concernant ses devoirs dans un système démocratique, la peur du changement, etc.). Demander aux élèves de faire ressortir quelques-uns des problèmes rattachés à la démocratisation des pays non démocratiques selon le « Discours de l'Honorable David Kilgour » à l'annexe 6-H.

Organiser un débat sur une des questions suivantes : « Les pays occidentaux ont-ils le droit / la responsabilité d'imposer / d'exporter la démocratie dans les pays non démocratiques? », « Doit-on abolir la monarchie au Canada pour que le pays soit considéré comme une vraie démocratie? », « Qui bénéficie le plus de la démocratisation du monde, les pays occidentaux ou les nouveaux pays démocratiques? »

Demander aux élèves de lire l'article *Démocratie promise et jamais livrée*. Ils proposent une autre raison qui sous-tend le désir des pays occidentaux de démocratiser les pays non démocratiques qui n'est pas de promouvoir la liberté civile. (Par exemple, il est plus facile pour les pays occidentaux d'avoir le pétrole d'un pays démocratique que d'un pays non-démocratique.)

Demander aux élèves de trouver et d'analyser une caricature portant sur la démocratisation des pays non démocratiques. Voir annexe 1, fiche 13 du programme d'études *Géographie planétaire 12^e année* à la p. 135.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de revenir au tableau « Avantages et désavantages de la démocratie » et d'ajouter les points pertinents soulevés par Kilgour. Vérifier la pertinence des points ajoutés au tableau.

Lors du débat observer si les élèves :

- sont bien préparés;
- défendent bien leurs arguments;
- respectent les points de vue des autres.

Vérifier les explications différentes de la promotion de la démocratie par les pays occidentaux auprès des pays non occidentaux.

Vérifier la pertinence de l'analyse de la caricature.

PROJET DE SYNTHÈSE

- compléter l'annexe 7 : « Projet de synthèse – module 6 ».

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe 1, fiche 13

- Programme d'études
Géographie planétaire 12
p. 135

Annexe 6-G

- Avantages et désavantages de la démocratie

Annexe 6-H

- Discours de l'Honorable David Kilgour

Annexe 7

- Projet de synthèse
– module 6

BOUDREAU Philippe et
PERRON Claude, *Lexique de science politique,*

Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2002.

PHILIPS SHIVELY W.,
Pouvoir et décision - Introduction à la science politique, 2^e édition,
Éditions Chenelière/
McGraw-Hill, 2003.
p. 87 et chapitre 5

SMITH Dan, *Atlas du nouvel état du monde,*

Éditions Autrement,
1999. p. 52 et 53

Internet

- Politik blog politique engagé

LE PROJET DE SYNTHÈSE

7

PROJET DE
SYNTHÈSE

LE PROJET DE SYNTHÈSE

Résultat d'apprentissage général

Avant la fin de la douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

7. réaliser un projet de recherche.
-

Résultats d'apprentissage spécifiques

En douzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 7.1 choisir le Canada et deux autres pays et les étudier selon les notions abordées lors du cours;
- 7.2 faire une étude du concept de pouvoir politique à l'aide d'une question de recherche.

Résultats d'apprentissage spécifiques

*Avant la fin de la douzième
année, il est attendu que
l'élève pourra :*

7.
réaliser un projet de
recherche.

*En douzième année, il
est attendu que l'élève
pourra :*

7.1
choisir le Canada et deux
autres pays et les étudier
selon les notions abordées
lors du cours;

7.2
faire une étude du concept
de pouvoir politique à
l'aide d'une question de
recherche.

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de choisir le Canada et deux autres pays et de les étudier selon les notions abordées lors du cours. (Voir l'annexe 7.) Les élèves présentent leur projet de synthèse à la classe.

En équipes de deux, les élèves comparent leurs pays.

Demander aux élèves de faire une recherche sur un sujet politique à partir d'une question de recherche originale.

Pistes d'évaluation

Évaluer les projets à l'aide de la grille d'évaluation de l'annexe 7 – « Grille d'évaluation du projet de synthèse ».

Vérifier si toutes les étapes de la méthode de recherche ont été respectées. Voir annexe 1-C : « Les étapes de la méthode de recherche en science politique ».

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimé**

Annexe 1-C

- Les étapes de la méthode de recherche en science politique

Annexe 7

- Grille d'évaluation du projet de synthèse-

ANNEXE

Introduction

1

INTRODUCTION

annexe 1-A**Comparaison de la prise de décision dans deux institutions**

Lieu ou institution	Détenteur de pouvoir	Processus de prise de décision

annexe 1-B**Les étapes de la méthode de recherche en sciences politiques – exemple****1. Définir le problème**

- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?

Exemple : Quel serait l'impact de la diminution de l'âge de voter sur les résultats des élections?

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à une question posée.

Exemple : Négligeable. Les jeunes électeurs font partie du groupe qui participe le moins aux élections.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

Exemple : faire une recherche en utilisant Internet (par exemple : site d'Élections Canada, de Statistique Canada, de Vote étudiant), des journaux, des revues, des émissions de télévision et de radio, des reportages médiatiques, etc. afin d'obtenir des informations et des statistiques pour répondre à notre question.

4. Organiser et analyser les informations recueillies

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

Exemple : Deux tendances se dégagent. D'une part, les statistiques montrent que les jeunes participent moins en pourcentage que les autres groupes d'âges. D'autre part, ceux qui participent votent majoritairement pour le même parti que leurs parents.

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

Exemple : L'impact des jeunes sur les résultats électoraux est limité parce qu'ils participent moins et ils suivent les tendances des groupes plus âgés.

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats dans un rapport écrit ou par des moyens multimédias.
- Suggérer des solutions si nécessaire.

Exemple : L'élève présente les résultats de sa recherche et propose d'autres éléments de réponse.

annexe 1-C**Les étapes de la méthode de recherche en sciences politiques - fiche de l'élève****1. Définir le problème**

- À quelle question veut-on répondre?
- Quel sujet veut-on étudier?

2. Formuler des hypothèses

- Proposer une réponse à une question posée.

3. Recueillir les informations nécessaires pour répondre à la question

4. Organiser et analyser les informations recueillies

- Classer les informations par catégories.
- Mettre en évidence les informations principales qui se dégagent.

5. Vérifier les hypothèses

- Interpréter les informations afin de confirmer les hypothèses

6. Communiquer les résultats et présenter des solutions

- Représenter de façon graphique (parfois en s'appuyant sur un texte) les résultats dans un rapport écrit ou par des moyens multimédias.
- Suggérer des solutions si nécessaire.

annexe 1-D**Analyse de document de source primaire – exemple**

Source : site du Parti conservateur du Canada – le 19 janvier 2006

Attaquons-nous à la criminalité

Sous les Libéraux, la criminalité armée, celle liée à la drogue et celle des gangs a augmenté et la sécurité aux frontières, dans les ports et dans les aéroports laisse vraiment à désirer. Un nouveau gouvernement doit faire preuve de fermeté en matière de justice pénale, imposer des peines exécutoires minimales pour tout crime grave et renforcer la sécurité à nos frontières.

Grâce au Parti conservateur, faisons de vrais changements :

- en imposant des peines obligatoires d'emprisonnement en cas de trafic important de drogues ou d'armes ou de crimes violents, et la fin des assignations à domicile en cas de crime violent, en cas de crime de nature sexuelle ou pour toute autre infraction grave.
- en éliminant le registre des armes à feu, qui est un véritable gaspillage, et en utilisant l'argent pour engager plus d'agents de première ligne.
- en protégeant les femmes et les enfants des délinquants sexuels grâce à une banque obligatoire d'ADN, en faisant passer de 14 à 16 ans l'âge du consentement sexuel, et en mettant fin à toutes les failles de défense en matière de pornographie infantile.
- en renforçant la sécurité aux frontières, dans les ports et dans les aéroports, en réunissant les services de sécurité sous l'égide d'un nouveau commissaire à la sécurité nationale, et en expulsant rapidement les criminels qui ne sont pas citoyens canadiens

Exemple :

Auteur :	<ul style="list-style-type: none"> • Auteur précis inconnu, préparé par l'agence de communication du Parti conservateur du Canada.
Date et lieu de publication :	<ul style="list-style-type: none"> • le 19 janvier 2006, sur le site Web du Parti conservateur du Canada.
Genre de document :	<ul style="list-style-type: none"> • Énoncé politique de plateforme électorale
Contexte politique :	<ul style="list-style-type: none"> • La campagne électorale fédérale de 2006. Le Parti conservateur fait allusion à la perception de la montée des crimes violents surtout dans la ville de Toronto. En plus, un certain nombre de gens croit qu'il y a une « guerre contre le terrorisme ». Il y a aussi un accroissement des sites Web de pornographie infantile.
Titre :	<ul style="list-style-type: none"> • Attaquons-nous à la criminalité
Destinataire	<ul style="list-style-type: none"> • L'électorat
Résumé du contenu :	<ul style="list-style-type: none"> • Selon le Parti conservateur du Canada, les Libéraux n'ont pas bien réglé le problème de la criminalité au Canada. Le PCC propose d'imposer des peines plus sévères aux criminels, d'éliminer le Registre des armes à feu et de renforcer la sécurité nationale.
Point de vue de l'auteur :	<ul style="list-style-type: none"> • La criminalité est un problème grave qui peut être mieux résolu par les politiques proposées par le PCC.
Interprétation du texte par l'élève :	<ul style="list-style-type: none"> • Une interprétation possible du texte est que le PCC exagère le problème de la criminalité afin de faire mal paraître le Parti libéral du Canada et de se faire percevoir comme le protecteur des citoyens et du Canada. C'est un discours qui est destiné à attirer des votes.

annexe 1-E**Analyse d'un document de source primaire – fiche de l'élève**

Auteur :	
Date et lieu de publication :	
Genre de document :	
Contexte politique :	
Titre :	
Destinataire	
Résumé du contenu :	
Point de vue de l'auteur :	
Interprétation du texte par l'élève :	

ANNEXE

Le pouvoir

2

POUVOIR

annexe 2-A

Exemples des différents types de pouvoir

Contexte	Manifeste	Implicite
Exemple : <ul style="list-style-type: none"> • école 	<ul style="list-style-type: none"> • la politique linguistique de l'école qui interdit l'anglais impose une punition aux contrevenants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves parlent le français parce qu'ils pensent que c'est important pour leur apprentissage.

annexe 2-B**Les différents moyens d'exercer le pouvoir – exemple**

Contexte	Pouvoir d'injonction-coercition	Pouvoir d'influence-incitation	Pouvoir de persuasion
<p>Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> le gouvernement chinois pendant les années 1980. 	<ul style="list-style-type: none"> Les mères étaient obligées d'avorter si elles étaient enceintes d'un deuxième enfant. Les familles ayant plus qu'un enfant ont perdu les avantages financiers accordés aux familles à enfant unique. 	<ul style="list-style-type: none"> Les familles à enfant unique ont droit à une récompense financière, une éducation gratuite et de meilleure qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement chinois utilise des annonces publicitaires qui promeuvent une famille chinoise contente avec un enfant.

ANNEXE

Les idéologies

3

IDÉOLOGIES

annexe 3-A**Scénarios idéologiques – le libéralisme et le socialisme**

Pays A

- Le gouvernement accorde beaucoup de liberté aux entrepreneurs. À l'intérieur du pays, les moyens de production ne sont pas strictement réglementés. Les systèmes politique et économique sont séparés. L'individu a beaucoup de liberté et il exerce le pouvoir politique lors des élections. L'accent est mis sur l'individu. Les droits de l'individu priment sur ceux de la collectivité. La distinction de classe est tolérée dans ce pays.

Pays B

- L'État dirige le système économique et contrôle strictement les moyens de production dans le pays. L'accent est mis sur la collectivité. Les droits de la collectivité priment sur ceux de l'individu. Dans ce pays, la distinction de classe est présente mais est fortement découragée. L'égalité entre les gens est souhaitée dans cette société.

annexe 3-B**Idéologie**

Critères	Idéologie
• valeurs	
• penseurs	
• contenu général	
• aspect économique	
• aspect politique	
• conséquences	

annexe 3-C

La gauche et la droite

DROITE



GAUCHE

annexe 3-D

Extrait du discours de Locke et de Marx

Discours de Locke :

Voir : LORIENT, Gérard. *Pouvoir, idéologies et régimes politiques*. Éditions Beauchemin, 1992. p. 235 à 237.

Discours de Marx :

Voir : LORIENT, Gérard. *Pouvoir, idéologies et régimes politiques*. Éditions Beauchemin, 1992. p. 258 à 259.

Et aussi....

« Pour ce qui me concerne, ce n'est pas moi qui ai découvert l'existence des classes dans la société moderne ou la lutte qui les oppose. Bien longtemps avant moi, les historiens bourgeois ont décrit le développement historique de cette lutte des classes et les économistes bourgeois l'anatomie économique des classes. Tout ce que j'ai fait de neuf a été de prouver :

- 1) que l'existence des classes est seulement liée aux phases particulières, historiques du développement de la production,
- 2) que la lutte des classes mène nécessairement à la dictature du prolétariat,
- 3) que cette dictature elle-même ne constitue que la transition vers l'abolition de toutes les classes et vers une société sans classe. »

(Lettre de Max à Widemeyer, 1852) (Wikipedia)

annexe 3-E

Types de nationalisme – exemple

Types de nationalisme	Caractéristiques	Exemple
- nationalisme ethnique / romantique	<ul style="list-style-type: none"> • l'appartenance est déterminée par l'origine linguistique, ethnique et / ou raciale. • peut se présenter sous forme modérée ou extrémiste. 	<ul style="list-style-type: none"> • le mouvement séparatiste au Québec. • le mouvement nazi d'Hitler • la renaissance acadienne
- nationalisme chauvin	<ul style="list-style-type: none"> • prétend que la nation à laquelle on appartient est supérieure aux autres. 	<ul style="list-style-type: none"> • le nationalisme allemand d'Hitler • le nationalisme serbe de Slobodan Milošević • le nationalisme hutu au Rwanda
- nationalisme civic / classique	<ul style="list-style-type: none"> • l'adhésion à la communauté sur l'acceptation et le partage de valeurs politiques et institutionnelles communes. 	<ul style="list-style-type: none"> • les libertés civiles et politiques dans les démocraties libérales dans les pays occidentaux
- nationalisme égalitaire	<ul style="list-style-type: none"> • affirme l'égalité souveraine des nations et leur droit à la sécurité et au développement. • rejette le concept de supériorité d'une nation sur les autres. 	<ul style="list-style-type: none"> • l'indépendance américaine en 1776 • la décolonisation de l'Afrique

annexe 3-F**Types de nationalisme**

Types de nationalisme	Caractéristiques	Exemple
- nationalisme ethnique / romantique		
- nationalisme chauvin		
- nationalisme civic / classique		
- nationalisme égalitaire		

ANNEXE

Les systèmes gouvernementaux

4

SYSTÈMES
GOUVERNEMENTAUX

annexe 4-A**Classification des États / nations**

Directives :

Classer les États / nations dans l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

- la Palestine
- la Tchétchénie
- les Hutus
- les Arabes
- le Honduras
- le Cuba
- les Kurdes
- la Belgique
- le Mexique
- l'Afrique du Sud
- les Mi'kmaq
- les Basques
- le Japon
- l'Alabama
- le Nunavut
- le Maine

État	état	nation	État-nation	État multinational

annexe 4-A (suite)**Classification des États / nations**

Directives :

Classer les États / nations dans l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

- la Palestine
- la Tchétchénie
- les Hutus
- les Arabes
- le Honduras
- le Cuba
- les Kurdes
- la Belgique
- le Mexique
- l'Afrique du Sud
- les Mi'kmaq
- les Basques
- le Japon
- l'Alabama
- le Nunavut
- le Maine

État	état	nation	État-nation	État multinational
- le Japon	- l'Alabama	- la Palestine	- le Japon	- la Belgique
- la Belgique	- le Nunavut	- la Tchétchénie	- le Cuba	- l'Afrique du Sud
- l'Afrique du Sud	- le Maine	- les Kurdes	- l'Allemagne	- le Mexique
- le Mexique	- la Tchétchénie	- les Basques		
- le Cuba		- les Hutus		
- l'Allemagne		- les Arabes		
		- les Mi'kmaq		

annexe 4-B**Exemple de résultats du scrutin – meilleur athlète canadien****Élection 1 : représentation proportionnelle**

Crosby	Klaussen	Nash
40	70	90

Électorat – 200 élèves

Gagnant – **Nash****Élection 2 : meilleur athlète canadien – MUI****C** – candidat du parti **Crosby****K** – candidat du parti **Klaussen****N** – candidat du parti **Nash**

Classe 1			Classe 2			Classe 3			Classe 4			Classe 5		
C	K	N	C	K	N									
1	2	17 ☺	1	1	18 ☺	3	0	17 ☺	3	0	17 ☺	5	15 ☺	0
Classe 6			Classe 7			Classe 8			Classe 9			Classe 10		
C	K	N	C	K	N									
6	8 ☺	6	3	11 ☺	6	9 ☺	8	3	4	10 ☺	6	5	15 ☺	0

Électorat – 200 élèves

Gagnant

- Klaussen (5 circonscriptions);
- Nash (4 circonscriptions);
- Crosby (1 circonscription).

Deux systèmes électoraux peuvent produire deux résultats différents même si l'électorat vote de façon identique dans les deux élections : Nash 50, Klaussen 70 et Crosby 40 en l'occurrence.

annexe 4-C

Tableau comparatif des modes de scrutin

Pays MUI : le Canada	Pays RP : _____

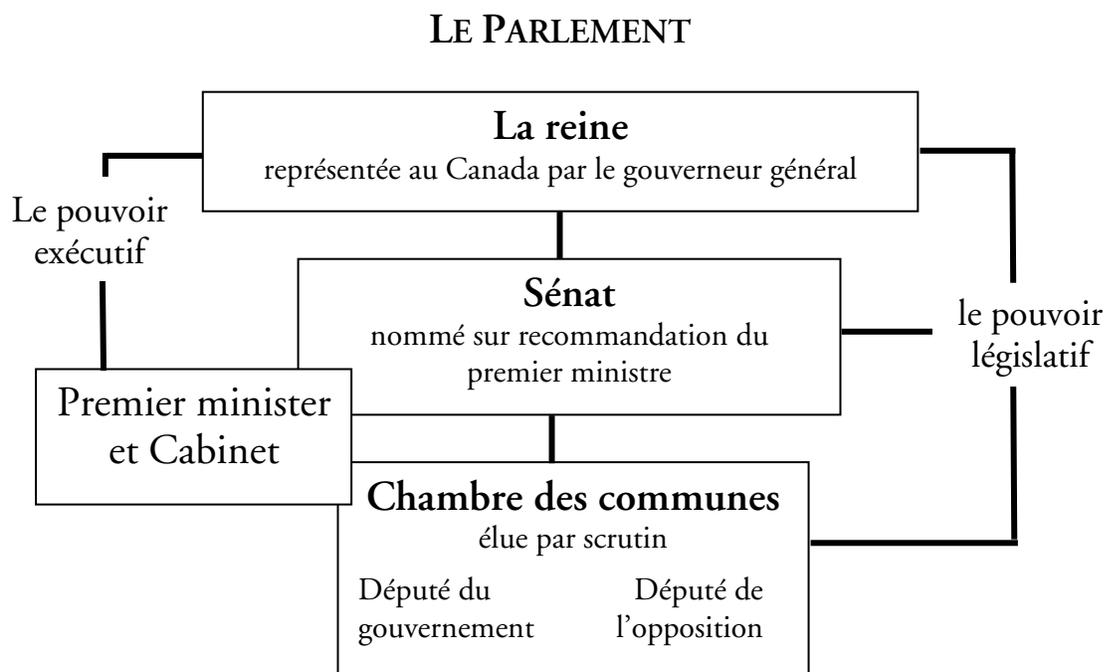
annexe 4-C *(suite)***Tableau comparatif des modes de scrutin – exemple**

Pays MUI : le Canada	Pays RP : la Belgique
<ul style="list-style-type: none"> • La représentation à la Chambre des communes est basée sur une division géographique du pays en circonscriptions électorales (aussi appelées comtés). • Chaque circonscription élit un député à la Chambre des communes. • Le nombre de circonscriptions est établi selon une formule inscrite dans la Constitution. • Le système électoral du Canada est un « système majoritaire uninominal à un tour ». • Dans chaque circonscription, le candidat élu est celui qui recueille plus de votes que tout autre, même s'il n'obtient pas la majorité absolue (plus de 50 %) des voix. • Le candidat élu devient député de sa circonscription à la Chambre des communes. • Dans la Chambre des communes, il y a 308 députés (2006). • Les sénateurs ne sont pas élus; ils sont nommés par le Premier ministre. 	<ul style="list-style-type: none"> • En 1899, la Belgique est passée du système majoritaire au système de la représentation proportionnelle. • Les sièges à pourvoir sont attribués aux listes proportionnellement au nombre de votes qu'elles ont obtenu. • Ce système garantit une représentation plus équitable du corps électoral que le système majoritaire • Pour la Chambre des Représentants, les 150 sièges à pourvoir sont répartis entre les circonscriptions électorales en fonction des chiffres de la population. • Pour le Sénat, 40 membres sont à élire selon deux collèges électoraux : français et néerlandais. • Une autre caractéristique essentielle d'un système démocratique est que le mandat accordé par le corps électoral à ses représentants est limité dans le temps.

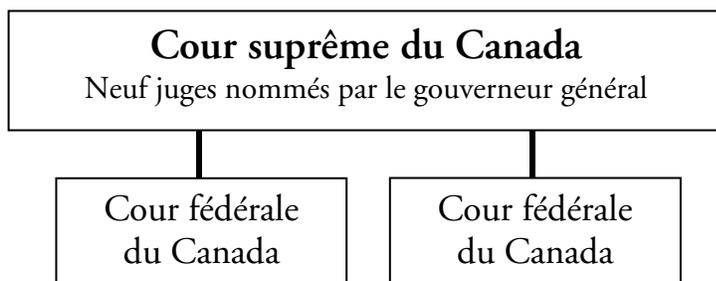
annexe 4-D

Organigramme : les institutions du gouvernement – exemple

Les Canadiens et leur système de gouvernement, 6^e édition, p. 38



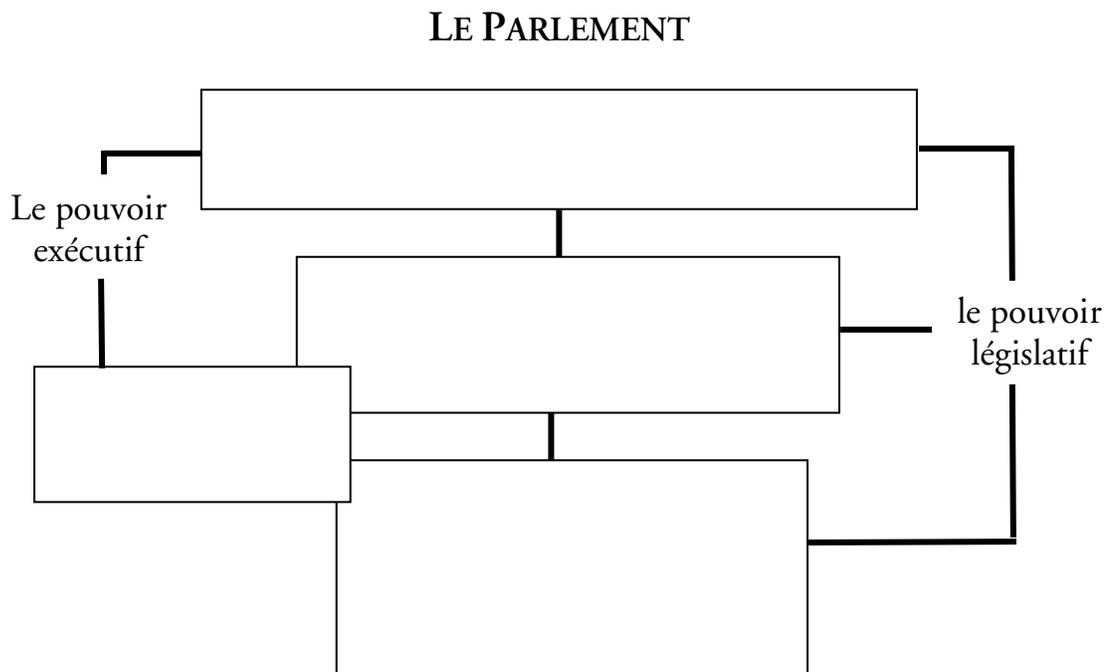
LE POUVOIR JUDICIAIRE



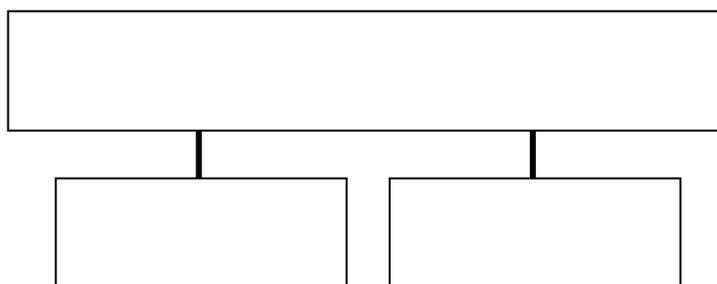
annexe 4-D (suite)

Organigramme : les institutions du gouvernement

Les Canadiens et leur système de gouvernement, 6^e édition, p. 38



LE POUVOIR JUDICIAIRE



annexe 4-E

Comparaison des pouvoirs du gouvernement canadien : exécutif, législatif et judiciaire – exemple

	Pouvoir exécutif	Pouvoir législatif	Pouvoir judiciaire
Définition	<ul style="list-style-type: none"> • pouvoir chargé de l'administration de l'État et de l'exécution des lois. 	<ul style="list-style-type: none"> • pouvoir chargé d'élaborer les lois. 	<ul style="list-style-type: none"> • pouvoir chargé de rendre la justice; de s'assurer que les lois soient respectées et interprétées.
Qui détient le pouvoir?	<ul style="list-style-type: none"> • la monarchie représentée par le gouverneur général • le Premier ministre • le Cabinet 	<ul style="list-style-type: none"> • la monarchie représentée par le gouverneur général • le Parlement (les députés, les sénateurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • la Cour suprême du Canada et les autres tribunaux

annexe 4-E *(suite)***Comparaison des pouvoirs du gouvernement canadien :
exécutif, législatif et judiciaire**

	Pouvoir exécutif	Pouvoir législatif	Pouvoir judiciaire
Définition			
Qui détient le pouvoir?			

annexe 4-F**Répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral
et les gouvernements provinciaux – exemple**

Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial
<ul style="list-style-type: none">• la dette publique• la réglementation du commerce• l'assurance-chômage• l'impôt• le service postal• la défense du pays• les pêches commerciales des côtes de la mer et de l'intérieur• la monnaie• les banques• les intérêts engendrés par l'argent• les brevets d'invention et les droits d'auteur	<ul style="list-style-type: none">• l'imposition directe à des fins provinciales• les hôpitaux• les municipalités• l'octroi des licences aux boutiques et auberges• les travaux et entreprises de nature locale• le mariage• les ressources naturelles• la procédure en matière civile devant les tribunaux• l'éducation

annexe 4-F *(suite)***Répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral
et les gouvernements provinciaux**

Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial
----------------------	-------------------------

annexe 4-G**Comparaison des systèmes gouvernementaux canadien et américain**

	Canada : démocratie parlementaire	États-Unis : démocratie présidentielle
- Responsabilité du gouvernement (pouvoir exécutif) et conséquences.		
- Nombre de réélections possibles du chef de l'exécutif.		
- Comment devient-on sénateur et pour combien de temps?		
- Comment devient-on député et pour combien de temps?		

ANNEXE

La citoyenneté et la participation

5

CITOYENNETÉ
ET
PARTICIPATION

annexe 5-A**Moyens de participation des citoyens au processus politique**

Directive :

Placer en ordre les moyens suivants de participation, du plus actif au moins actif.

Placer le chiffre 1 devant le moyen le plus actif et le chiffre 10 devant celui qui est le moins actif.

- _____ voter
- _____ détenir un poste public
- _____ donner de son temps à une campagne politique
- _____ entrer en contact avec un élu du peuple
- _____ assister à une réunion politique
- _____ se porter candidat lors d'une élection
- _____ discuter d'un problème d'actualité avec des amis
- _____ regarder les nouvelles à la télévision
- _____ envoyer une lettre à son député ou à la rédaction
- _____ manifester dans la rue

annexe 5-B**Qu'est-ce que le quatrième pouvoir?**

Montesquieu était un grand philosophe du siècle des Lumières (XVIII^e). C'est lui qui a mis en place les concepts de séparation des pouvoirs, soit le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif. De nos jours, un quatrième, voire un cinquième pouvoir, ont vu le jour.

Le pouvoir est la capacité d'obtenir des choses et surtout des gens qu'ils se comportent comme on le souhaite. La société est régie par de nombreuses règles et paliers de gouvernements. Ils ont tous une certaine influence sur la population, tout comme les médias, qui sont d'ailleurs surnommés le quatrième pouvoir.

Le quatrième pouvoir, né aux États-Unis, désigne les médias. À l'origine, ce pouvoir médiatique était une sorte de contre-pouvoir visant les trois autres, pour ainsi défendre le peuple qui, lui, était sans voix. De nos jours, le quatrième pouvoir ne joue plus le même rôle. En effet, les médias ont abusé de leur pouvoir, métamorphosant ce dernier en une propagande et en un contrôle des idées. Ces abus sont probablement liés au fait que ce quatrième pouvoir, à la différence des trois autres, n'est pas institutionnalisé. Le peuple n'est maintenant donc plus défendu et doit ainsi se défendre lui-même, ce qui formerait le cinquième pouvoir, selon Ignacio Ramonet. Effectivement, le quatrième pouvoir sert maintenant beaucoup plus les personnes haut placées des trois autres pouvoirs que le peuple lui-même. Les chefs politiques, souvent propriétaires ou actionnaires d'entreprises, tenteront d'utiliser les médias et leur influence à leur propre profit tout en diminuant les risques de se « faire salir ».

En conclusion, le quatrième pouvoir sert à ceux qui ont l'occasion de s'en servir et n'offre plus ce qu'il offrait à l'origine, soit la protection des intérêts de tout un chacun.

Source : Site Collège de Bois-de-Boulogne – <http://www.colvir.net/>

annexe 5-C

Tableau comparatif

	Reportage 1	Reportage 2
Source (journal, réseau de télédiffusion, site Internet, etc.) et son lieu d'origine		
Type de source (primaire ou secondaire)		
Contenu (faits relevés et descriptions des événements)		
Perspectives (opinions exprimées et leurs provenances)		

ANNEXE

Les défis politiques contemporains

6

DÉFIS POLITIQUES
CONTEMPORAINS

annexe 6-A

Analyse d'un enjeu politique contemporain – exemple (mouvement souverainiste au Québec)

Brève description	<ul style="list-style-type: none"> • Le mouvement indépendantiste québécois veut faire de la province du Québec un État souverain.
Contexte historique	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe depuis la colonisation du Canada une dualité au niveau des deux peuples colonisateurs. Certains groupes francophones se sentent à l'écart du pouvoir politique détenu par la majorité anglophone. • Ils contestent cette situation de plusieurs façons. La contestation des années soixante se manifeste sous la forme de la « Révolution tranquille ».
Chronologie	<ul style="list-style-type: none"> • 1960 – Jean Lesage et Maître chez-nous • 1967 – Discours de Charles de Gaulle • 1971 – Crise d'octobre du FLQ • 1976 – Le Parti Québécois est élu au pouvoir • 1980 – 1^{er} référendum • 1982 – Rapatriement de la Constitution canadienne • 1987 – Échec de l'Accord du Lac Meech • 1990 – Création du Bloc Québécois • 1992 – Échec de l'Accord de Charlottetown • 1995 – 2^e référendum
Acteurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • René Lévesque • Pierre Trudeau • Lucien Bouchard • Brian Mulroney • Jacques Parizeau
Portée politique	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique causant un impact négatif sur l'économie (chute de la valeur du dollar canadien; retrait des investissements au Canada et au Québec) <ul style="list-style-type: none"> – remaniement des pouvoirs constitutionnels. – redistribution des pouvoirs entre les provinces et le gouvernement fédéral.
Aboutissements possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Troisième référendum lors duquel les québécois votent en faveur de l'indépendance et de la création d'un État souverain. • Nouvelle entente constitutionnelle entre le Québec et le Canada dans laquelle ce dernier conserve son intégrité

annexe 6-B**Analyse d'un enjeu politique contemporain****Brève description****Contexte historique****Chronologie****Acteurs principaux****Portée politique****Aboutissements
possibles**

annexe 6-C

Étude de cas sur un groupe minoritaire – exemple

Groupe minoritaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes
Contexte historique	<ul style="list-style-type: none"> • Le droit de vote a seulement été accordé aux femmes lors des élections fédérales de 1918. Dans les provinces, la date d'obtention du droit de vote varie de 1916 en Alberta à 1940 au Québec. En 1917, Louise McKinney a été élue au gouvernement provincial en Alberta; c'est la première femme à se faire élire dans l'empire britannique. Emily Murphy porte l'affaire des FEMMES NON RECONNUES CIVILEMENT devant le Conseil privé de Londres, qui déclare, lors du célèbre jugement de 1929, que les femmes sont vraiment des personnes selon l'AANB. Depuis, les femmes ont obtenu d'autres droits comme : l'avortement, l'équité salariale, le choix de carrières, la protection contre la violence conjugale, etc.
Préoccupations politiques actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • manque de représentation politique • maintien des droits à l'avortement • accès aux postes supérieurs (le plafond de verre) • système national de garderie • indépendance économique • harcèlement sexuel
Groupes de lobbying qui luttent en faveur de ce groupe minoritaire	<ul style="list-style-type: none"> • Women's Rights Net • FFANE (Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse) • Espace des femmes (site Web) • Comité canadien de la marche des femmes • CCA - Comité canadien d'action sur le statut de la femme
Représentation politique	<ul style="list-style-type: none"> • 21,1 pour cent de la Chambre des communes (en 2004) • Les femmes représentent aujourd'hui le tiers du Sénat – c'est le plus fort pourcentage de toutes les assemblées législatives d'Amérique du Nord • 13,5 pour cent de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse (en 2006)

annexe 6-D**Étude de cas sur un groupe minoritaire**

Groupe minoritaire	
Contexte historique	
Préoccupations politiques actuelles	
Groupes de lobbying qui luttent en faveur de ce groupe minoritaire	
Représentation politique	

annexe 6-E

Étude de cas sur la mondialisation politique – exemple (Union européenne)

Association internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Union européenne
Définition	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation internationale qui regroupe la majorité des États du continent européen. Cette organisation à la fois intergouvernementale et supranationale a été établie avec cette dénomination par 12 États avec le traité sur l'Union européenne en 1993.
Pays membres	<ul style="list-style-type: none"> • l'Allemagne • la Belgique • le Danemark • l'Estonie • la France • la Hongrie • l'Italie • la Lituanie • Malte • la Pologne • le Royaume-Uni • la Slovaquie • la République tchèque • l'Autriche • Chypre • l'Espagne • la Finlande • la Grèce • l'Irlande • la Lettonie • le Luxembourg • les Pays-Bas • le Portugal • la Suède
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Rejoindre une communauté démocratique stable et prospère où règne la sécurité • Croissance du marché intérieur, augmentation de la consommation domestique (libre-échange entre 450 millions de consommateurs) • Libre circulation des travailleurs, des marchandises, des services et des capitaux • Plus de pouvoir politique sur la scène internationale
Désavantages	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'autonomie nationale • Perte d'identité nationale

annexe 6-F

Étude de cas sur la mondialisation politique

Association internationale

Définition

Pays membres

Avantages

Désavantages

annexe 6-G**Avantages et désavantages de la démocratie**

Avantages	
Désavantages	

annexe 6-H**Discours de l'Honorable David Kilgour**SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE DAVID KILGOUR,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT (AMÉRIQUE LATINE ET AFRIQUE),
À LA CONFÉRENCE INTITULÉE
« VERS UNE COMMUNAUTÉ DE SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES :
MENACES À LA DÉMOCRATIE »

VARSOVIE, Pologne**Le 26 juin 2000**

En 1947, Winston Churchill a déclaré : « De nombreux types de gouvernement ont été testés et le seront encore en ce bas monde. Personne ne prétend que la démocratie représente la perfection... On est même allé jusqu'à dire que la démocratie est la pire forme de gouvernement qui soit, à l'exception des autres formes dont on a fait l'essai de temps à autre. »

Ces mots de Churchill étaient prophétiques. Instaurer la démocratie est un processus difficile et nécessairement ardu qui exige des États et de leurs citoyens, s'appuyant sur des institutions fondamentales, un effort concerté dans le sens d'une vie et d'une justice sociales meilleures. Nous qui sommes démocrates savons que le régime que nous défendons n'est pas une solution de facilité et que nous n'avons pas atteint la perfection. Mais ce qui fait la force de la démocratie, c'est bel et bien cette difficulté et cette imperfection. C'est notre combat pour maintenir les régimes démocratiques dont certains ont eu le privilège de bénéficier depuis des centaines d'années, et c'est notre lutte pour donner plus de vigueur aux démocraties naissantes et déjà florissantes. La fécondité et la vitalité du processus démocratique est d'ailleurs manifeste dans des réunions comme celle-ci.

Menaces à la démocratie

S'il est une vérité incontournable, c'est que la démocratie est précieuse, mais vulnérable. Le XX^e siècle a démontré que ses ennemis sont aussi nombreux que menaçants. Au cours de mes 21 années de carrière au Parlement et au fil de mes voyages à titre de secrétaire d'État du Canada chargé de l'Amérique latine et de l'Afrique, j'ai pu constater les nombreuses menaces auxquelles elle doit faire face. Ces menaces sont, dans bien des cas, évidentes, mais les plus graves sont aussi les plus sournoises. La faim, l'impunité ou la corruption ne sont pas des facteurs qui, en eux-mêmes, mettent nécessairement la démocratie en péril; ce sont plutôt leur effets cumulés. Les canons ne sont pas toujours ce qui menace le plus la démocratie; le danger vient plutôt de l'impact combiné de la pauvreté, de l'apathie et de l'insécurité économique.

Un autre obstacle à la démocratie vient du fait que son nom est souvent invoqué, alors qu'en pratique, ses principes ne sont pas respectés. Au cours du siècle dernier, les événements ont démontré que, sous le couvert de la démocratie, on a défendu à peu près tous les régimes. Or, la démocratie ne peut coexister avec l'oppression, la corruption, la division, la ségrégation, la terreur et le meurtre. Une nation véritablement démocratique se nourrit de la diversité et des différences qui lui permettent d'exploiter sa sagesse et ses forces collectives. Nous devons maintenant, au XXI^e siècle, ouvrir une nouvelle voie à la démocratie où elle

s'imposera non seulement sur la foi de son nom, mais par les vérités incontournables et irréfutables qu'elle défend.

Liberté et responsabilité

La vague de démocratisation qui a caractérisé les 20 dernières années représente un extraordinaire progrès. Pour les anciennes et les nouvelles démocraties, la grande opportunité qui s'est présentée a été l'émancipation de la société civile. La démocratie subordonne l'État au peuple; le gouvernement est la chose du peuple, non l'inverse. La démocratie implique la liberté d'expression, d'association et de réunion -- essentiellement la liberté d'exprimer ce que l'on est et ce que l'on croit. Personne ne l'a dit mieux qu'Abraham Lincoln : c'est le gouvernement « du peuple, exercé par lui et pour lui. »

En fin de compte la démocratie ne peut s'épanouir que dans la mesure où les peuples le décident. À propos du rôle essentiel de la responsabilité publique, le président de la République tchèque, Václav Havel a écrit : « On ne peut réaliser une réforme des systèmes politiques et économiques véritablement fondamentale et porteuse dans une société dont la conscience n'a pas franchi une étape importante; et ce n'est pas grâce à une simple réorganisation que l'on peut, comme par enchantement, en arriver là. L'homme doit s'extraire du terrible carcan des mécanismes manifestes et cachés du totalitarisme -- que ce soit la consommation ou la répression, ou encore la publicité ou la manipulation exercée par la télévision. Il doit à nouveau découvrir, en lui-même, un sentiment plus profond de responsabilité vis-à-vis du reste du monde, c'est-à-dire une responsabilité vis-à-vis de quelque chose qui lui est supérieur. »

Selon moi, les vrais démocrates s'oublient au bénéfice du processus démocratique. Nous devons discipliner notre culte du processus démocratique par l'engagement et la participation. Les électeurs doivent être responsables pour pouvoir faire des choix éclairés. Au bout du compte, toute ligne de conduite moins exigeante menace gravement la démocratie.

Éducation

Pour être un démocrate responsable et discipliné, il faut aussi être documenté et informé. Il est donc évident que le problème de l'analphabétisme qui perdure à travers le monde est une menace perpétuelle pour la démocratie. Comment peut-on voter quand on ne sait pas lire un bulletin de vote? Comment peut-on faire des choix en tant que citoyen quand on ne peut pas lire les journaux?

Le taux d'alphabétisation est encore très faible, ce qui est inacceptable. Selon l'ONU, il n'atteint que 78 p. 100. Dans les pays les moins développés, il n'est que de 50 p. 100; 38 p. 100 chez les femmes. Comment la démocratie peut-elle s'épanouir quand la moitié seulement de la population sait lire?

En fait, quand on sait lire, ce ne sont pas seulement des mots que l'on découvre, mais le monde; ce sont des concepts, des responsabilités qui deviennent compréhensibles; ce sont les autres et la diversité qui se dévoilent. Quand on apprend aux gens à lire des mots, on leur donne aussi la possibilité de partager leurs idées et de vivre pleinement leur vie.

Primauté du droit

Pour que la démocratie puisse s'épanouir, il est fondamental que l'appareil judiciaire soit fort. Alexander Hamilton a noté que la liberté ne peut exister que si, au sein d'un gouvernement, le pouvoir judiciaire est distinct du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. On a pu dire en effet que, dans certaines circonstances, la tyrannie exercée par des assemblées législatives a été le plus formidable obstacle au développement et au fonctionnement harmonieux de la démocratie constitutionnelle. Au Canada, nous estimons qu'un appareil judiciaire indépendant, doté d'un réel pouvoir de scruter les lois adoptées par le législateur, garantit les droits des particuliers contre tout préjudice éventuel.

La primauté du droit et un appareil judiciaire indépendant, conformes aux principes des droits humains internationaux, n'existent pas dans toutes les démocraties. Dans certains pays, on destitue les juges si leurs décisions ne sont pas jugées acceptables par le gouvernement et on les remplace par d'autres, plus obséquieux. On les menace parfois de violences pour les convaincre d'agir conformément à la volonté d'un dictateur. Dans ces conditions, les juges ne peuvent être impartiaux, car ils doivent choisir entre leur sécurité et la défense des droits d'un particulier ou de certains groupes. C'est une situation extrême, mais certains régimes, qui cherchent à projeter l'image d'une démocratie constitutionnelle, mais où, en fait, le pouvoir législatif ou exécutif s'exerce de façon dictatoriale, font des pressions plus subtiles.

Trouver le juste milieu entre le gouvernement par la majorité et la protection des droits des particuliers et des minorités est l'un des défis les plus persistants que doivent relever les démocraties. John Locke a défini ainsi les droits qui doivent être inaliénables dans une société : ce sont les droits qui sont si essentiels au bien-être et au bonheur individuels qu'un État ne peut se permettre de les enfreindre que dans de très rares circonstances. De nos jours, on parle de droits fondamentaux ou de droits humains, dans le contexte du droit international. Il suffit de lire les journaux pour s'apercevoir qu'il n'est pas rare que ces droits, individuels ou collectifs, ne sont pas respectés.

Les démocraties qui se dotent d'un appareil judiciaire fort permettent aux minorités et aux marginaux de vivre en paix et de participer pleinement à la vie sociale. Ces groupes ont le même droit de mener une vie heureuse et satisfaisante que ceux d'entre nous qui avons eu la chance de naître libres. Toutes les nations doivent donner à leurs juges et à leurs avocats le pouvoir de rendre justice à tous, même face à une foule en colère et aux préjugés.

Expérience de secrétaire d'État

J'ai été témoin de bien des difficultés auxquelles la démocratie a été confrontée, mais aussi de bien des opportunités qui se sont ouvertes pour qu'elle puisse s'instaurer dans l'hémisphère occidental et en Afrique. En ce qui concerne le Canada, cette expérience a en grande partie été acquise récemment au sein de deux institutions : le Groupe d'action ministériel du Commonwealth [GAMC] et l'Organisation des États américains [OEA], et je voudrais brièvement passer en revue leur action. Je dirais également quelques mots sur le rôle de La Francophonie en ce domaine. Chacun de ces groupes reflète une histoire et une tradition différentes. L'action du GAMC n'est pas, comme telle, complètement adaptée à la situation des pays d'Amérique latine ou de la Francophonie, même si, sous certains aspects, elle est pertinente. On pourrait dire la même chose des initiatives prises ces dernières années par l'OEA. Je tiens à souligner qu'à part ces mécanismes régionaux, l'ONU est l'un des principaux organes au sein desquels le Canada intervient pour défendre les droits humains et soulever des questions connexes comme la démocratisation, notamment à la Commission des droits de l'homme et à la Troisième Commission de l'Assemblée générale. C'est au sein de ces groupes que le Canada a appuyé nombre de résolutions ayant trait à la démocratie.

Afrique

Une vague de démocratisation a récemment déferlé sur l'Afrique. À la fin du siècle dernier, 32 des 54 chefs d'État du continent avaient été élus face à des rivaux appuyés par des partis d'opposition. En 1975, on n'en comptait que trois. Au cours de la dernière décennie, il s'est formé en Afrique plus de partis politiques que jamais depuis la décolonisation, et la démocratie s'est installée dans des pays comme le Botswana, le Mali, le Mozambique, la Tanzanie, le Ghana, Maurice et l'Afrique du Sud. L'an dernier, au Sénégal, suite à des élections démocratiques exemplaires, on a pu voir l'ancien président Diouf passer la main de bonne grâce. De plus en plus, les pays africains rejettent les gouvernements militaires, et ils ont pris des engagements

significatifs à cet égard lors du Sommet de l'OUA [Organisation de l'Unité africaine] à Alger. C'est là en effet que les chefs d'État africains ont résolu collectivement de s'opposer à tout gouvernement qui prendrait le pouvoir en faisant intervenir l'armée.

Le Nigéria est l'exemple même d'un pays qui s'efforce de consolider la démocratie après des années de mauvaise gestion sous la férule des militaires. Le président Obasanjo s'est donné beaucoup de mal pour faire s'épanouir une démocratie encore naissante. Nombreux sont ceux qui ont applaudi à sa ténacité, ainsi qu'à l'activisme du Parlement nigérian. L'émergence de la démocratie au Nigéria, comme dans d'autres pays d'Afrique, a fait naître des espoirs au sein des populations qui en attendent les bénéfices. Ces avantages ne sont pas toujours évidents dans des pays dont la situation économique est difficile. Le fait que des gouvernements élus démocratiquement ne semblent pas être en mesure d'assurer des conditions de vie meilleures et une plus grande sécurité est sans doute ce qui menace le plus la démocratie en Afrique.

La principale leçon que l'on peut tirer de ce qui se passe en Afrique est que le renouveau économique doit accompagner la démocratisation. Pour certains dirigeants africains, le développement économique est même un préalable à la démocratie. Par exemple, on a constaté au Botswana et à Maurice les taux de croissance à long terme les plus élevés pendant la plus longue période de gouvernement démocratique. Plus récemment, une croissance positive a été à nouveau enregistrée au Bénin, au Ghana, au Mozambique et en Afrique du Sud, où la résurgence de la démocratie a été la plus forte. Les pays qui ont connu les plus grandes difficultés dans les années 1990 ne sont pas ceux où la démocratisation ne s'est pas concrétisée, mais ceux qui n'ont pas géré convenablement les affaires publiques.

Les plus grands espoirs de démocratisation en Afrique reposent sur le réveil de la société civile qui a été à l'avant-garde du combat pour déloger les régimes autoritaires et les remplacer par des gouvernements démocratiques. Dans de nombreux pays, le secteur des ONG [organisations non gouvernementales] s'est développé grâce à des groupes qui se sont consacrés à la défense de la démocratie et à une bonne gestion des affaires publiques. C'est dans les pays où la société civile et les médias ont peu d'influence que sont le plus menacées la responsabilisation et une véritable concurrence électorale. De telles menaces à la démocratie existent en grand nombre non seulement en Afrique, mais à travers le monde, et c'est la façon dont nous réagirons qui déterminera dans quelle mesure nous serons libres de définir nos propres destinées.

OSCE

Étant, dans la région qui la concerne, le principal mécanisme d'alerte rapide, de prévention des conflits, de gestion des crises et de relèvement après un conflit, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe [OSCE] accorde beaucoup d'importance à la consolidation de la démocratie de « Vancouver à Vladivostok ». L'organisation n'agit pas seulement en suivant de près le déroulement du processus démocratique dans ses pays membres, dont les résultats font l'objet de rapports au Conseil permanent, mais elle intervient également par l'intermédiaire de la plupart de ses 20 missions sur le terrain dont le mandat comporte souvent un volet « démocratie » important. Enfin, l'OSCE s'est dotée d'un organe qui s'intéresse spécialement aux activités qui ont trait à la démocratisation : le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme [BIDDH]. Établi à Varsovie, le BIDDH se consacre à l'observation des élections, au développement d'institutions nationales chargées des questions électorales et des droits de la personne, à la prestation d'une aide technique aux institutions juridiques nationales et à la promotion du développement des ONG et de la société civile. Le Canada soutient énergiquement depuis longtemps les activités de l'OSCE en ce domaine et est très satisfait de constater que ses initiatives ont amené une amélioration de la paix et de la sécurité en Europe.

Commonwealth

Bien des initiatives du Canada en faveur de la démocratie en Afrique ont été lancées par l'intermédiaire du Commonwealth, une organisation multilatérale dont les membres partagent une histoire ainsi que le respect de valeurs comme l'égalité, la démocratie et la primauté du droit. Ces valeurs et ces traditions se reflètent dans la Déclaration de Harare de 1991, dans laquelle les pays membres s'engagent à protéger et à promouvoir les principes politiques fondamentaux du Commonwealth, à savoir la démocratie (y compris les processus et les institutions démocratiques, la primauté du droit, l'indépendance du pouvoir judiciaire et un gouvernement juste et honnête) et les droits de la personne. Ce sont les principes de Harare. Pour être membre en bonne et due forme du Commonwealth, un pays doit maintenant avoir un gouvernement civil, élu démocratiquement.

En 1995, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont avalisé une initiative d'importance majeure, proposée par le premier ministre Jean Chrétien, laquelle avait pour but de concrétiser les principes de Harare en confiant au Commonwealth un mandat élargi au chapitre de la démocratisation, notamment en mettant en place des mécanismes qui permettraient de faire face aux problèmes qui pourraient se poser à cet égard dans les pays membres. C'est ainsi qu'a été élaboré le Programme d'action de Millbrook, autorisant le Commonwealth à agir plus énergiquement pour défendre la démocratie, le développement et la concertation.

Un des volets de ce programme est la création du Groupe d'action ministériel du Commonwealth [GAMC], chargé de « faire enquête sur les violations graves et persistantes des principes de [Harare] ». Le Groupe, qui se réunit sur convocation du secrétaire général, rassemble les ministres des Affaires étrangères de huit pays et a pour tâche de recommander des actions collectives dans le but de restaurer rapidement la démocratie et la règle constitutionnelle. La composition, le mandat et le mode de fonctionnement du Groupe sont réexaminés par les chefs de gouvernement tous les deux ans.

Depuis sa création en 1995, les ministres du GAMC ont tenu de nombreuses réunions et envoyé des missions ministérielles en Gambie, au Nigéria, en Sierra Leone, au Pakistan et plus récemment aux Îles Fidji et Salomon.

Un des points forts du GAMC vient du fait qu'il s'agit d'un groupe restreint, ce qui est propice à des décisions rapides, et qu'il rassemble des ministres, et non des fonctionnaires, ce qui lui permet d'agir de façon décisive. Le GAMC brandit aussi bien la carotte que le bâton, le dialogue constructif que les sanctions, pour inciter les régimes militaires à reprendre leurs quartiers dans les casernes et à laisser le champ libre à la démocratie le plus rapidement possible. La clé de l'efficacité du GAMC a été la souplesse dont il a su faire preuve.

Même si, à l'heure actuelle le GAMC se concentre surtout sur le non-respect de la démocratie dont sont coupables les militaires qui renversent des gouvernements élus démocratiquement, le Commonwealth discute de l'élargissement éventuel du mandat de ce groupe et de l'inclusion d'autres violations comme celles qui ont trait aux droits de la personne.

Amériques et OEA

Les Amériques ont été le théâtre d'une extraordinaire révolution démocratique, un véritable renversement de situation par rapport à celle qui existait il y a 20 ans, où l'on ne comptait que quatre gouvernements démocratiques en Amérique du Sud.

La promotion de la démocratie a été un élément fondamental de la décision du Canada de se joindre à l'Organisation des États américains [OEA] il y a 10 ans, et c'est une préoccupation qui reste au premier plan de nos relations avec les pays membres de cette organisation internationale, la première à promouvoir expressément la démocratie. Le Canada s'est attaché à renforcer les capacités de cette organisation à défendre

et à favoriser le développement démocratique. Nous nous sommes également efforcés de consolider et de raffermir les institutions de défense des droits politiques et humains.

Le Canada a appuyé la création du Service pour l'encouragement de la démocratie. Nous collaborons avec nos partenaires du continent au sein du Groupe de travail spécial, établi en novembre dernier, et de la Commission des affaires juridiques et politiques de l'OEA, afin de trouver des moyens de renforcer le système de défense des droits de la personne et d'assurer que ses organes principaux -- la Commission interaméricaine des droits de l'homme et la Cour interaméricaine des droits de l'homme -- fonctionnent efficacement.

Depuis son adoption à l'Assemblée générale de l'OEA de 1991, la Résolution 1080 a été le principal mécanisme permettant une réaction collective, à l'échelle du continent, lors d'une crise grave au chapitre de la démocratie dans un pays membre. Essentiellement, la résolution permet de lancer une action collective en cas de crise, par exemple, un coup d'État, mais pas lorsqu'il s'agit d'irrégularités qui n'ont pas cette ampleur. Le mandat du Groupe de travail spécial (ou d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale) est d'examiner la situation et de prendre collectivement les décisions appropriées. La Résolution 1080 a été invoquée quatre fois : Haïti (1991), Pérou (1992), Guatemala (1993) et Paraguay (1996).

Le Protocole de Washington, adopté en 1992 pour amender la Charte de l'OEA, autorise la suspension de facto d'un pays membre de l'organisation dont le gouvernement élu démocratiquement a été renversé par la force.

Récemment, lors de la 30e Assemblée générale tenue à Windsor (Ontario), les ministres des Affaires étrangères de l'OEA ont convenu d'envoyer au Pérou une mission de haut niveau menée par le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Lloyd Axworthy, et le secrétaire général de l'OEA, M. César Gaviria, dans le but d'explorer les mesures qui pourraient être prises pour étayer les structures démocratiques de ce pays, vu les irrégularités qui ont marqué le second tour des élections présidentielles. Cette importante mission aura lieu cette semaine.

À Windsor, les pays membres ont adopté une résolution portant création d'un Fonds spécial pour la consolidation de la démocratie qui pourra être utilisé pour répondre aux demandes d'aide des pays membres où le processus démocratique est menacé. Également à Windsor, les ministres des Affaires étrangères ont convenu de « prendre en charge personnellement » la discussion des dossiers relatifs à la démocratie et à la gouvernance lors du Sommet des Amériques.

Francophonie

Le Canada collabore avec les pays de la Francophonie pour soutenir la démocratie. Cette organisation a mis au point des mécanismes destinés à favoriser l'épanouissement et la consolidation de la démocratie, et a lancé plusieurs initiatives politiques officielles en faveur de la démocratie dans des pays où elle est en danger. Lors du Sommet de Moncton, la défense de la démocratie et des droits humains était au cœur des objectifs cités aussi bien dans la déclaration de clôture que dans le plan d'action.

Concrètement, la Francophonie s'est principalement investie dans les missions d'observation des élections, l'aide technique dans des domaines liés au développement des institutions et les missions « de bons offices » du Secrétaire général pour tenter de résoudre des crises politiques. Plus récemment, dans la foulée des pourparlers de Moncton, les ministres des Affaires étrangères ont convenu de tenir une conférence de haut niveau sur la démocratie et les droits de la personne au Mali, en novembre 2000.

Quand « la démocratie est en crise », il est désormais de tradition que le secrétaire général intervienne personnellement (ou délègue un représentant) pour tenter de dénouer une situation difficile. Ces missions

peuvent avoir divers objectifs mais permettent, à l'occasion, de discuter de la gestion démocratique des affaires publiques. Récemment intervenu par exemple en République centrafricaine et au Togo et, par le biais de divers contacts, auprès des autorités de la Côte d'Ivoire, le secrétaire général mène des missions qui sont surtout de caractère diplomatique et privé et axées sur la facilitation. Pour le Canada, c'est un bon départ, et nous sommes convaincus que l'organisation va continuer à jouer un rôle significatif dans la promotion de la démocratie parmi les pays francophones.

Canada, multilatéralisme et démocratie

Quelles leçons le Canada a-t-il tirées de sa participation au Commonwealth, à l'OEA et à la Francophonie? Je crois que la première de nos conclusions est qu'il n'y a pas de réaction type face aux menaces à la démocratie. Dans le contexte du Commonwealth et des Amériques, le GAMC et l'OEA ont respectivement bien fonctionné. L'approche que privilégie le Canada est un engagement en faveur de la démocratie aux côtés de partenaires internationaux et au sein d'institutions multilatérales.

Deuxièmement, il faut tenir compte du contexte chaque fois que l'on réagit à une menace à la démocratie. Dans bien des cas, la meilleure solution est en quelque sorte d'« accompagner » ou de soutenir ceux qui, à l'échelle locale, prennent des initiatives ou lancent des idées pour affermir la démocratie, et de faire sentir que des aides extérieures sont disponibles, sans pour autant nécessairement imposer le changement. Chaque fois que c'est possible, nous devrions laisser les intervenants locaux prendre l'initiative pour résoudre eux-mêmes leurs difficultés. Dans d'autres cas, cependant, notamment lorsque des principes fondamentaux ne sont pas respectés, nous devons être prêts à intervenir de façon plus énergique. Cela ne milite pas contre des mesures universelles, mais appelle au contraire au recours à une approche de la consolidation de la démocratie adaptée à chaque pays concerné.

Troisièmement, notre expérience démontre que même si dans certains cas, les menaces à la démocratie peuvent être rapidement contenues, la plupart du temps, il faut s'armer de patience pour parvenir à une solution. À titre d'intervenants de l'extérieur, nous devons être prêts à écouter, à dialoguer et à fournir une aide et des conseils techniques là où cela est nécessaire et pendant tout le temps qu'il faut.

Enfin, nous devons toujours veiller, quel que soit notre désir d'apporter une aide aussi créatrice que possible, à ce que nos initiatives ne compromettent pas les principes fondamentaux, à ce que nos conseils ne s'avèrent pas néfastes et à ce que nos actions soient toujours axées sur la promotion et la protection des droits de la personne et conformes au droit international en la matière. Sinon, la démocratie n'existera pas et nous trahirons ceux que nous voulons aider.

Même si de graves menaces pèsent sur la démocratie, nous ne devons jamais baisser les bras. Je le répète, la démocratie se nourrit de notre lutte pour la faire triompher. Il faut que nous luttons pour instaurer les conditions propices à son épanouissement et il faut que nous restions vigilants pour la maintenir là où elle a pris racine. Si nous sommes pleinement conscients des périls qui la menacent, nous pourrions poursuivre une action qui est essentielle à sa survie.

Je vous remercie.

Source : http://w01.international.gc.ca/minpub/Publication.aspx?isRedirect=True&publication_id=377902&Language=F&docnumber=2000/S.O.

annexe 6-I**Démocratie promise et jamais livrée**

Québec, le 22 janvier 2004 – Laurent Laplante

Extrait du site Web Dixit le 12 mai 2006 (<http://www.cyberie.qc.ca/dixit/20040122.html>)

Chaque fois que la diplomatie américaine consent un sourire à l'ONU, un espoir, rachitique et tenace, refait surface : enfin, pense-t-on, l'orgueil américain confesse ses erreurs et envisage de rétablir l'organisation internationale dans ses droits. On souhaite tellement que ce soit le cas que les déceptions sont oubliées à mesure qu'elles douchent l'espérance. On se surprend même à considérer la campagne présidentielle étatsunienne comme un créneau favorable à un changement de cap. Pourquoi, en effet, maintenant que l'hégémonie a dissipé tout doute quant à sa force de frappe, ne songerait-elle pas à doser ses manifestations et à laisser la règle de droit obtenir son dû? Cela pourrait commencer tout de suite et permettrait à l'Iraq de créer à son rythme et à sa manière sa propre démocratie. Improbable? Certes, mais telle est l'utopie vers laquelle marcher.

L'Iraq donne de beaux exemples d'entêtement dans l'espoir. Au temps de Bush I, les Kurdes Iraquiens, auxquels l'Occident n'a cessé de mentir depuis Laurence d'Arabie, crurent à la parole du président étatsunien. Ils se dressèrent devant Saddam Hussein comme le leur suggéraient les conseillers américains, certains, puisqu'on l'avait promis, que les GI les soutiendraient dans leur révolte. Mal leur en prit et Saddam Hussein, fin connaisseur en duplicité occidentale, les dépeça sous l'oeil froid de Washington. Quand, une douzaine d'années plus tard, Bush II envahit l'Iraq, une bonne partie de la population Iraquienne succomba de nouveau au mirage. On appréciait à son juste prix l'élimination de Saddam Hussein et la mise au pas de sa minorité dominante. Peut-être les Américains tiendraient-ils parole cette fois. Peut-être se retireraient-ils de l'Iraq une fois la libération accomplie. On connaît la suite. Une fois de plus, la rhétorique étatsunienne épuisa sa longue liste de prétextes à sursis : armes de destruction massive, volonté de reconstruire le pays, désir de gratifier les femmes Iraquiennes d'une pleine liberté, autant de raisons de s'incruster. Sans se révolter massivement contre l'occupant, les Iraquiens plongèrent une fois de plus dans la déception : les libérateurs s'intéressaient au pétrole plus qu'à tout. Le conseil provisoire mis sur pied par les forces d'occupation acheva d'invalider les promesses de liberté et de démocratie formulées par les envahisseurs. Ceux qui prétendaient parler au nom du peuple convié à la démocratie étaient des marionnettes aux ficelles tristement ostensibles.

L'occupation devint toutefois lourde à porter pour les occupants eux-mêmes. Coûts monstrueux, démoralisation au sein des troupes, désintéressement des pseudo-alliés, réactions tièdes ou négatives de l'opinion américaine, autant de réalités déprimantes pour la Maison-Blanche. Les mensonges à propos de l'arsenal Iraquien n'avaient pas attiédi un électorat épris de victoires et friand de coups de publicité, mais l'opinion s'étonnait quand même de la durée de l'opération. Puisqu'on avait gagné, pourquoi fallait-il maintenir plus de 100 000 soldats en Iraq? Et puisque la démocratie électorale était la denrée fièrement promise aux Iraquiens par la généreuse démocratie étatsunienne, pourquoi ne pas livrer au plus tôt le cadeau annoncé et songer à d'autres voyous?

Les pressions, on s'en doute, viennent désormais de tous les horizons. Il faut quitter l'Iraq sans le quitter tout en le quittant. Le plus simple, c'est de faire ses adieux en confiant l'Iraq à un gouvernement fictif et docile. Une sorte de conseil provisoire en plus gros, mais en aussi docile. Les apparences de la démocratie sans les risques qui en découlent. Pas question évidemment de s'en remettre au verdict populaire, car ces imprévisibles Iraquiens peuvent aussi bien choisir un gouvernement à la nuque rebelle. Les libérateurs pourraient, advenant un scrutin vraiment libre, être récompensés par l'ingratitude Iraquienne au lieu de gouverner le pays et de gérer son pétrole par fantoches interposés. Donc, pas de scrutin.

Surgit alors un petit problème : les Iraquiens, renseignés par l'histoire, ne veulent pas d'une nouvelle promesse assortie de délais supplémentaires. Ils veulent la démocratie promise et n'ont que faire des contrefaçons qu'on leur propose. Leurs chefs spirituels dénoncent la supercherie et invitent la population à la vigilance. Réaction américaine? Étonnante de cynisme. On fait tout bonnement appel à cette bonne vieille ONU et on lui confie le soin d'expliquer à ce peuple Iraquien encore novice dans la pratique démocratique qu'il n'est pas prêt pour un scrutin ni, évidemment, pour l'autonomie démocratique qui en découlerait.

C'est là que l'illusion nous guette. Tout est mis en œuvre, en effet, pour nous convaincre que les États-Unis consentent enfin à partager le pouvoir avec une ONU qu'ils ont récemment abreuvée des pires qualificatifs. Et il s'en trouvera, même au palier des gouvernements, pour croire à cette volte-face. Le passé le plus récent témoigne pourtant avec sécheresse. Washington a multiplié les ultimatums méprisants à l'égard de l'ONU. Ou l'ONU avalisait l'idée d'une invasion de l'Iraq ou elle prouvait son insignifiance et méritait le néant. Ou l'ONU désavouait ses équipes d'inspection et adhérait aux mensonges anglo-américains ou elle devenait une potiche à peine décorative. Même quand le besoin d'argent se fit sentir, le ton ne changea guère : l'ONU devait mettre des fonds et des ressources humaines à la disposition des envahisseurs, mais le pouvoir de décision demeurerait intégralement américain. « Nous vous autorisons à payer, mais nous dépenserons votre argent à notre guise. » Difficile de trouver pire comme arrogance. Même en situation de quémandeuse, l'hégémonie orientait toujours son menton vers le ciel.

À ce stade, il devient utile, mais peut-être déprimant, de regarder Kofi Annan les yeux dans les yeux. Aura-t-il, pour une fois, le courage non pas d'une rébellion impossible, mais d'une transparence minimale? On n'ose espérer que le secrétaire général de l'ONU refuse de collaborer au nouveau mensonge que les États-Unis destinent au peuple Iraquien, mais peut-on rêver au moins d'une description franche et désabusée du procédé? Que cet homme dise à voix haute qu'on lui fait avaler des couleuvres et qu'il n'a d'autre choix que de se prêter à la duperie, ce serait déjà quelque chose. Les États-Unis ne ralentiraient pas leur course pour si peu, mais l'ONU exercerait le pouvoir moral qu'il faut toujours opposer aux totalitarismes. Dire qu'on agit sous la contrainte, c'est quand même quelque chose.

En avouant publiquement qu'il est contraint à une malhonnêteté, Kofi Annan rachèterait en partie les silences qu'il s'est permis au Rwanda. En révélant qui, à l'époque, lui ordonnait de refuser au général Roméo Dallaire le soutien réclamé, Kofi Annan aurait tourné les réflecteurs vers les pays qui ont vu venir le génocide et ont regardé ailleurs. Peut-être un minimum de transparence aurait-il empêché le pire.

Une fois de plus, on s'apprête à mentir aux différentes composantes de la société Iraquienne. Aux Kurdes comme aux Chiïtes. Une fois de plus, pays et diplomates songent davantage à amadouer l'hégémonie américaine qu'à dénoncer le complot. « Le sang sèche vite en entrant dans l'Histoire. »

ANNEXE

Projet de synthèse

7

**PROJET DE
SYNTHÈSE**

Projet de synthèse - Liste de vérification

Nom de l'élève : _____

Module 2

- Situer sur une carte du monde les trois pays.
- Préparer une courte biographie des chefs des trois pays.
- Décrire les types de pouvoir dans les trois pays.
- Caractériser les moyens utilisés par les chefs des trois pays pour exercer leur pouvoir.
- Décrire un conflit politique qui a eu lieu dans chacun des trois pays et expliquer comment chaque conflit a été résolu.
- Indiquer d'où les trois chefs tirent la légitimité de leurs pouvoirs.

Module 3

- Indiquer à l'aide d'exemples les idéologies courantes dans chacun des trois pays.
- Analyser les mouvements nationalistes présents dans les trois pays.
- Mettre en évidence des symboles nationalistes des trois pays.
- Expliquer comment les nouvelles idéologies sont vécues dans les trois pays.

Module 4

- Décrire la nature de l'État dans les trois pays.
- Décrire les systèmes électoraux des trois pays.
- Définir les différentes institutions gouvernementales des trois pays.
- Analyser quelques extraits des constitutions des trois pays.

Module 5

- Décrire les droits et libertés accordés aux citoyens dans chacun des pays.
- Décrire les responsabilités des citoyens dans chacun des pays.
- Indiquer les moyens que les citoyens peuvent utiliser pour influencer sur les différents paliers du gouvernement dans les trois pays.
- Mettre en évidence un cas où les instances gouvernementales ont été influencées par un groupe de pression, de citoyens, de lobbyistes, etc.
- Décrire l'influence des médias dans chacun des trois pays.
- Trouver des exemples de productions médiatiques qui ont un impact politique.

Projet de synthèse - Liste de vérification

Nom de l'élève : _____

Module 6

- Mettre en évidence quelques enjeux politiques contemporains d'actualité dans les trois pays (se servir de l'annexe : « Analyse d'un enjeu politique contemporain »).
- Mettre en évidence des groupes minoritaires dans chacun des pays.
- Préparer une étude de cas sur un groupe minoritaire dans chaque pays.
- Trouver des associations internationales auxquelles chaque pays appartient.
- Décrire l'impact de la mondialisation politique sur chaque pays.
- Définir le rôle de chacun des pays dans la démocratisation du monde (importateur et exportateur).

Projet de synthèse - Grille d'évaluation

MODULE 2

Nom de l'élève : _____

	Excellent	Très bien	Bien	Passable	Insuffisant
• Situer sur une carte du monde les trois pays.					
• Préparer une courte biographie des chefs des trois pays.					
• Décrire les types de pouvoir dans les trois pays.					
• Caractériser les moyens utilisés par les chefs des trois pays pour exercer leur pouvoir.					
• Décrire un conflit politique qui a eu lieu dans chacun des trois pays et expliquer comment chaque conflit a été résolu.					
• Indiquer d'où les trois chefs tirent la légitimité de leurs pouvoirs.					

Échelle d'évaluation

Excellent = dépasse largement toutes les exigences

Très bien = dépasse la majorité des exigences

Bien = répond aux exigences sans les dépasser

Passable = répond seulement à certaines exigences

Insuffisant = ne répond à aucune des exigences

Projet de synthèse - Grille d'évaluation

MODULE 3

Nom de l'élève : _____

	Excellent	Très bien	Bien	Passable	Insuffisant
• Indiquer à l'aide d'exemples les idéologies courantes dans chacun des trois pays.					
• Analyser les mouvements nationalistes présents dans les trois pays.					
• Mettre en évidence des symboles nationalistes des trois pays.					
• Expliquer comment les nouvelles idéologies sont vécues dans les trois pays.					

Échelle d'évaluation

Excellent = dépasse largement toutes les exigences

Très bien = dépasse la majorité des exigences

Bien = répond aux exigences sans les dépasser

Passable = répond seulement à certaines exigences

Insuffisant = ne répond à aucune des exigences

Projet de synthèse - Grille d'évaluation

MODULE 4

Nom de l'élève : _____

	Excellent	Très bien	Bien	Passable	Insuffisant
• Décrire la nature de l'État dans les trois pays.					
• Décrire les systèmes électoraux des trois pays.					
• Définir les différentes institutions gouvernementales des trois pays.					
• Analyser quelques extraits des constitutions des trois pays.					

Échelle d'évaluation

Excellent = dépasse largement toutes les exigences

Très bien = dépasse la majorité des exigences

Bien = répond aux exigences sans les dépasser

Passable = répond seulement à certaines exigences

Insuffisant = ne répond à aucune des exigences

Projet de synthèse - Grille d'évaluation

MODULE 5

Nom de l'élève : _____

	Excellent	Très bien	Bien	Passable	Insuffisant
• Décrire les droits et libertés accordés aux citoyens dans chacun des pays.					
• Décrire les responsabilités des citoyens dans chacun des pays.					
• Indiquer les moyens que les citoyens peuvent utiliser pour influencer sur les différents paliers du gouvernement dans les trois pays.					
• Mettre en évidence un cas où les instances gouvernementales ont été influencées par un groupe de pression, de citoyens, de lobbyistes, etc.					
• Décrire l'influence des médias dans chacun des trois pays.					
• Trouver des exemples de productions médiatiques qui ont un impact politique.					

Échelle d'évaluation

Excellent = dépasse largement toutes les exigences

Très bien = dépasse la majorité des exigences

Bien = répond aux exigences sans les dépasser

Passable = répond seulement à certaines exigences

Insuffisant = ne répond à aucune des exigences

Projet de synthèse - Grille d'évaluation

MODULE 6

Nom de l'élève : _____

	Excellent	Très bien	Bien	Passable	Insuffisant
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en évidence quelques enjeux politiques contemporains d'actualité dans les trois pays (se servir de l'annexe : « Analyse d'un enjeu politique contemporain »). 					
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en évidence des groupes minoritaires dans chacun des pays. 					
<ul style="list-style-type: none"> Préparer une étude de cas sur un groupe minoritaire dans chaque pays. 					
<ul style="list-style-type: none"> Trouver des associations internationales auxquelles chaque pays appartient. 					
<ul style="list-style-type: none"> Décrire l'impact de la mondialisation politique sur chaque pays. 					
<ul style="list-style-type: none"> Définir le rôle de chacun des pays dans la démocratisation du monde (importateur et exportateur). 					

Échelle d'évaluation

Excellent = dépasse largement toutes les exigences

Très bien = dépasse la majorité des exigences

Bien = répond aux exigences sans les dépasser

Passable = répond seulement à certaines exigences

Insuffisant = ne répond à aucune des exigences

Projet de synthèse - Grille d'évaluation

LES ÉTAPES DE LA MÉTHODE DE RECHERCHE EN SCIENCES POLITIQUES

Nom de l'élève : _____

	Excellent	Très bien	Bien	Passable	Insuffisant
• Définition du problème					
• Formulation des hypothèses					
• Qualité des informations nécessaires recueillies pour répondre à la question					
• Organisation et analyse des informations recueillies					
• Vérification des hypothèses					
• Communication des résultats et présentation des conclusions					

Échelle d'évaluation

Excellent = dépasse largement toutes les exigences

Très bien = dépasse la majorité des exigences

Bien = répond aux exigences sans les dépasser

Passable = répond seulement à certaines exigences

Insuffisant = ne répond à aucune des exigences

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *La gauche et la droite*, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2003.
- BOUDREAU Philippe et PERRON Claude, *Lexique de science politique*, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2002.
- LORIOT Gérard, *Pouvoir, idéologies et régimes politiques*, Éditions Beauchemin, 1992.
- LOSLIER Sylvie et POTHIER Nicole, *Droits et libertés... à visage découvert*, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2002.
- PICARD Josée-Marie, *La société s'organise*, Alberta Learning, Direction de l'éducation française, 2000.
- PHILIPS SHIVELY W. *Pouvoir et décision - Introduction à la science politique*. 2^e édition, Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2003.
- SMITH Dan, *Atlas du nouvel état du monde*, Éditions Autrement, 1999.

CD-ROM

- À la découverte du système électoral canadien
- L'histoire du vote au Canada

Internet

- | | |
|--|---------------------------------|
| • Cyberpresse | • ONU |
| • Élections Canada | • OTAN |
| • Gouvernement du Canada | • Parlement du Canada! |
| • <i>La Charte canadienne des droits et libertés</i> | • Politik blog politique engagé |
| • Le système électoral du Canada | • Statistiques Canada |
| • Les archives de Radio-Canada | • Union africaine |
| • Monde diplomatique | • Vote étudiant |
| • OÉA | • Wikipédia |

Trousse

Les Canadiens et leur système de gouvernement, 6^e édition, – responsabilités de la municipalité.

Les Canadiens et leur système de gouvernement, 6^e édition, – les aqueducs et les égouts, l'enlèvement des ordures ménagères, la voirie, l'éclairage des rues, etc.

Vidéo

- Referendum : Take Two / Prise Deux (ONF)
- Point de rupture
- La crise d'octobre (ONF)